

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

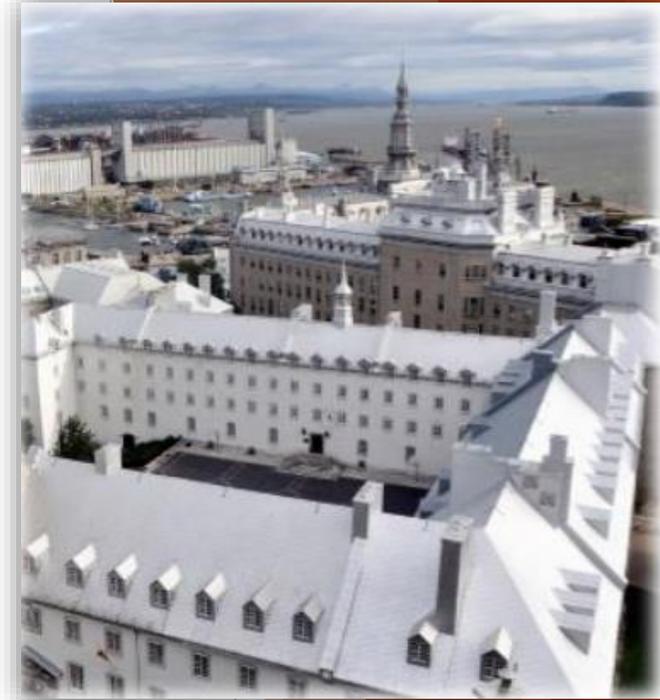
VERSION 2025



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

Ouverture de rencontre

- ▶ Mot de bienvenue



Le Service forestier

- ▶ Gilles Routhier, ptre
- ▶ Denis Cantin, CPA
- ▶ Nancy Simard
- ▶ Jacques L. Laliberté, ing.f.
- ▶ Catherine Bouchard, ing.f.



- ▶ Camille Bouchard
- ▶ Dany Paquet
- ▶ Denis Côté
- ▶ Jean-Noël Drouin
- ▶ Jean-Philippe Vandal
- ▶ Kaven Fradette
- ▶ Marie-Pierre Gingras
- ▶ Pierre Laurent

Préambule... le 28 mars 2023



... vers un PGAF

Consultation préliminaire



Réflexion
stratégique
d'aménagement



Consultation
PGAF final
15 janvier 2025



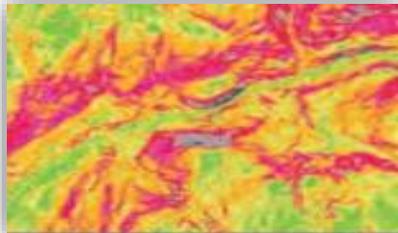
PGAF
(2025)

Coût total = 700 000 \$

Prise de
photos
aériennes
numériques
(2020)

Photo-
interprétation
en 3D
(2021 à 2023)

Intégration LiDAR



Inventaire
forestier
(2022 et 2023)

Compilation de
l'inventaire
forestier
(2023)

Calcul de la
possibilité
forestière
(2024)



Objectif de rencontre

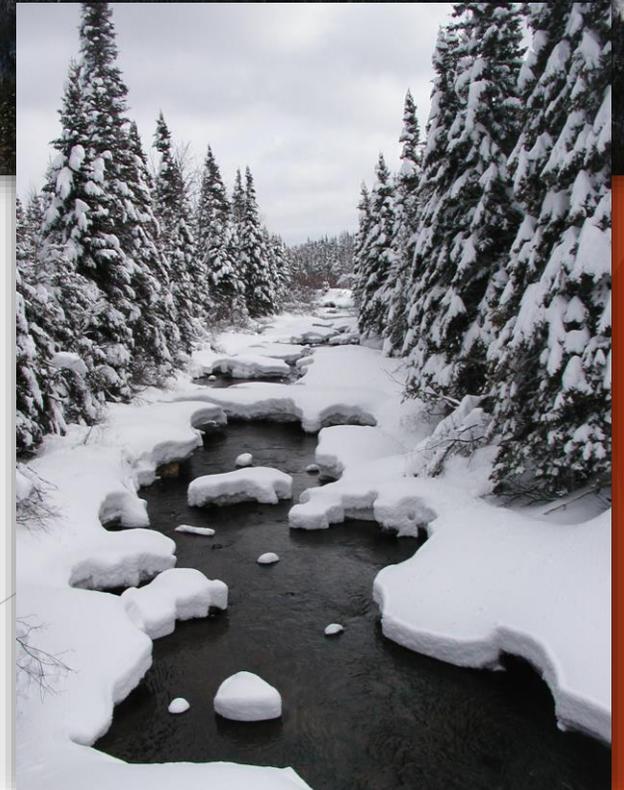
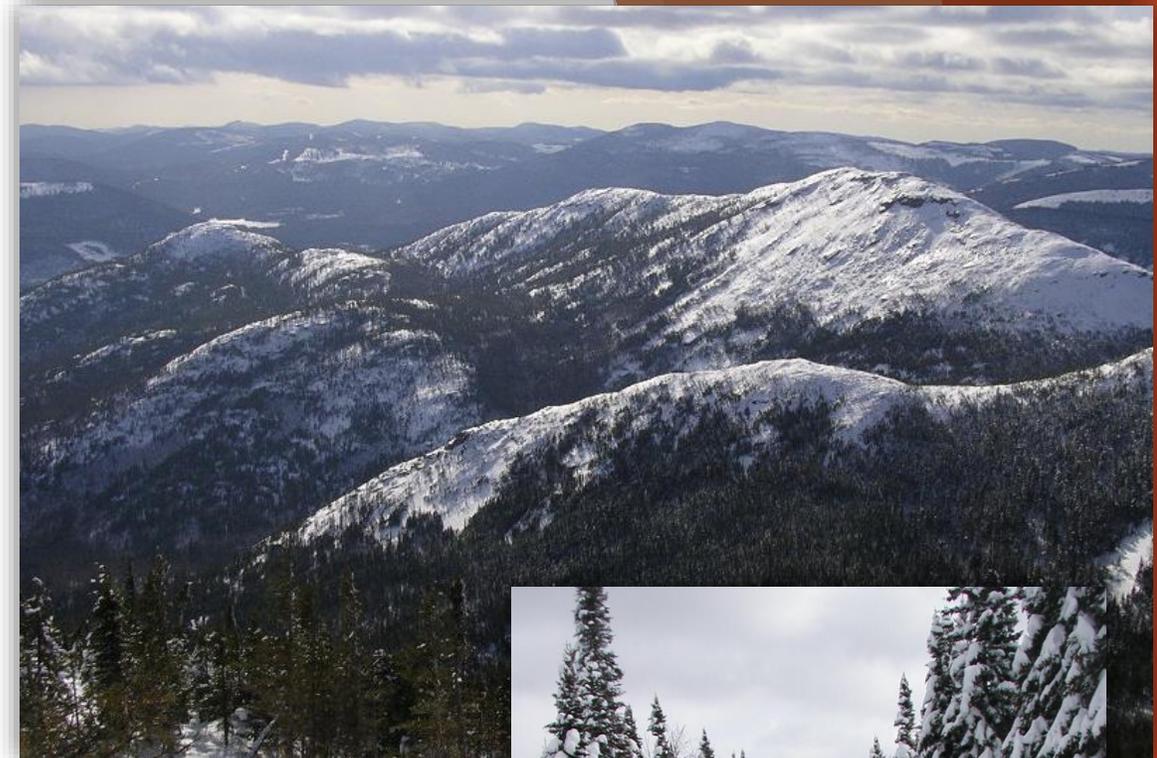


- ▶ Rencontre de consultation finale du PGAF :
 - ▶ Permet aux gens concernés d'obtenir de l'information sur la stratégie d'aménagement 2025-2035 applicable à la Seigneurie de Beaupré
 - ▶ Vise à recueillir les commentaires et préoccupations en lien avec le Plan Général d'Aménagement Forestier (PGAF)
- ▶ Processus obligatoire dans le cadre d'une certification du territoire en Aménagement Forestier Durable (AFD)



Plan de présentation

- ▶ Le PGAF :
 - ▶ Définition et utilité du PGAF
 - ▶ Historique des PGAF
 - ▶ Pourquoi une révision du PGAF
- ▶ Participations des communautés autochtones et parties intéressées au PGAF
- ▶ La forêt de la Seigneurie de Beupré :
 - ▶ Les types de terrain et l'évolution des types de couvert forestier
 - ▶ Évolution du volume marchand brut
 - ▶ Évolution de la possibilité forestière et des volumes récoltés



Plan de présentation

- ▶ Certification forestière FSC
- ▶ Aires de conservation
- ▶ La composition du PGAF :
 - ▶ Description territoriale
 - ▶ Calcul de possibilité
 - ▶ Stratégie d'aménagement retenue
 - ▶ Impacts socio-économiques et suivis
- ▶ Autres informations :
 - ▶ Cheptel d'orignaux
 - ▶ Projets éoliens



Le PGAF : définition et utilité

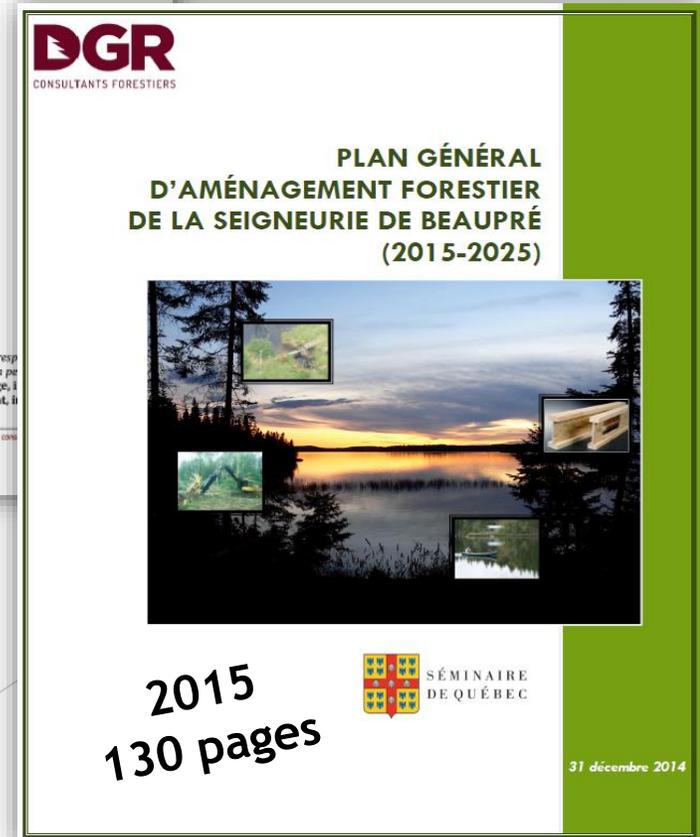
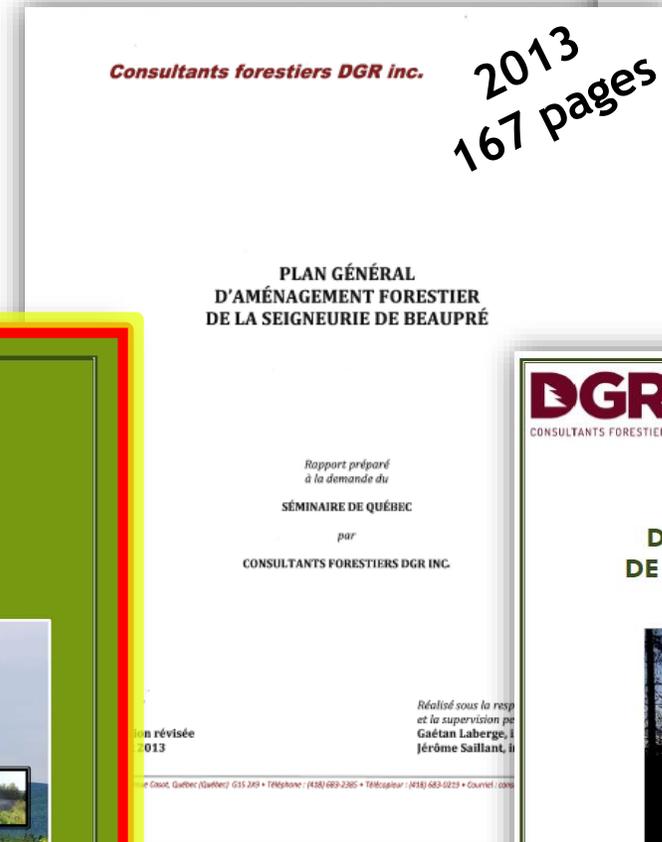
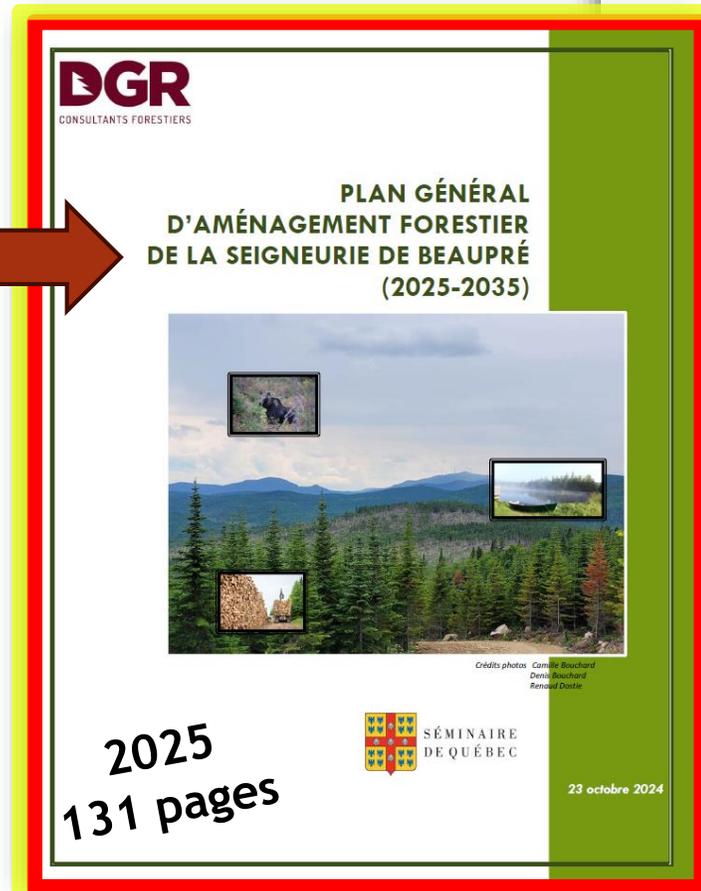
- ▶ Outil de planification stratégique des activités
- ▶ Comprend une description détaillée de la forêt :
 - ▶ La composition forestière
 - ▶ La faune
 - ▶ Les milieux à protéger
 - ▶ Le potentiel forestier et faunique
- ▶ Comprend une priorisation des interventions grâce au calcul de possibilité forestière
- ▶ Sert de base pour la planification 5 ans et annuelle
- ▶ Obligatoire pour l'obtention du certificat de producteur forestier
- ▶ Permet de bénéficier des programmes gouvernementaux disponibles pour l'aménagement forestier ou faunique
- ▶ Exigence de la norme de certification forestière FSC



Le PGAF : historique

► PGAF réalisés en :

- 1987
- 1997
- 2005 (révisé en 2013)
- 2015
- Et 2025



Le PGAF : pourquoi une révision ?

- ▶ Tenir compte de l'évolution dans la composition forestière et faunique + mise à jour
- ▶ Bénéficier de l'apport de nouvelles connaissances
- ▶ Redéfinir les priorités de mise en valeur
- ▶ Exigence pour obtenir le statut de producteur forestier
- ▶ Exigence de la norme de certification forestière FSC

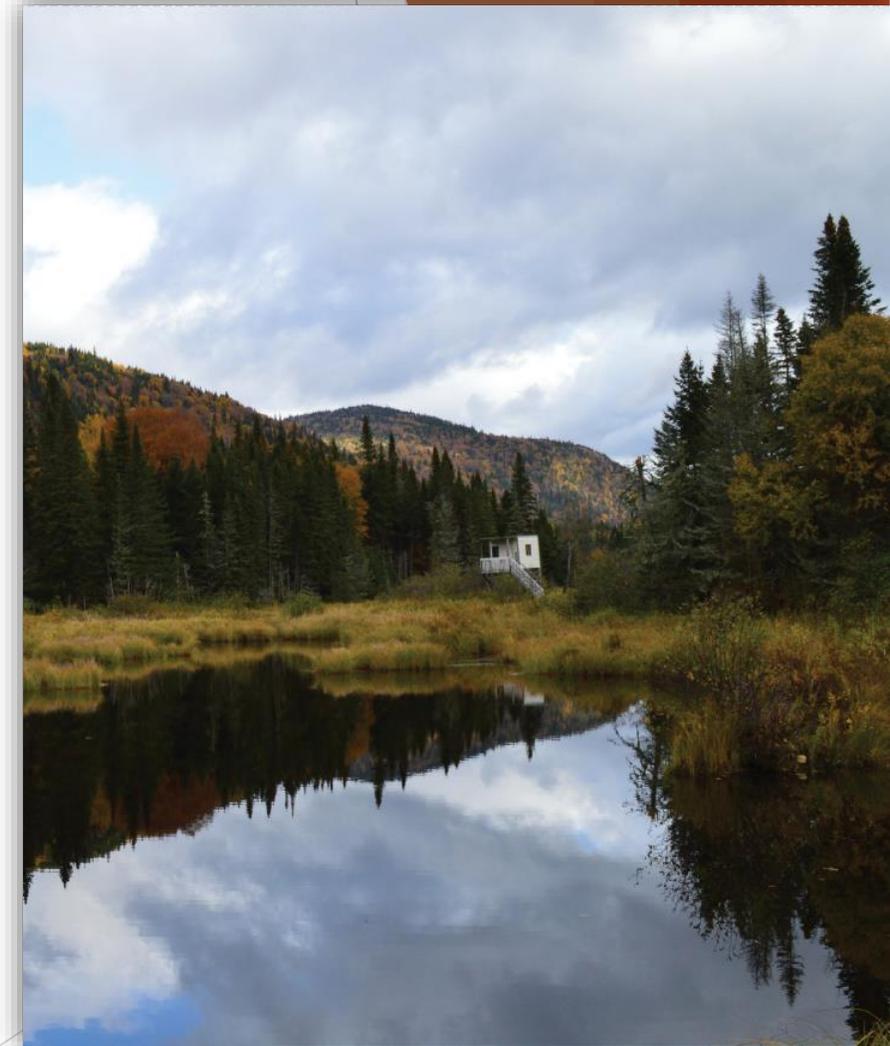


Participations des communautés autochtones et parties intéressées au PGAF



Participations et consultations

- ▶ Consultation préliminaire du PGAF - 28 mars 2023
- ▶ Communications/participation des Premières Nations :
 - ▶ Nation huronne-wendat
 - ▶ Première Nation innue des Pekuakamiulnuatsh
 - ▶ Première Nation innue d'Essipit



La forêt de la Seigneurie de Beaupré



La forêt : types de terrains

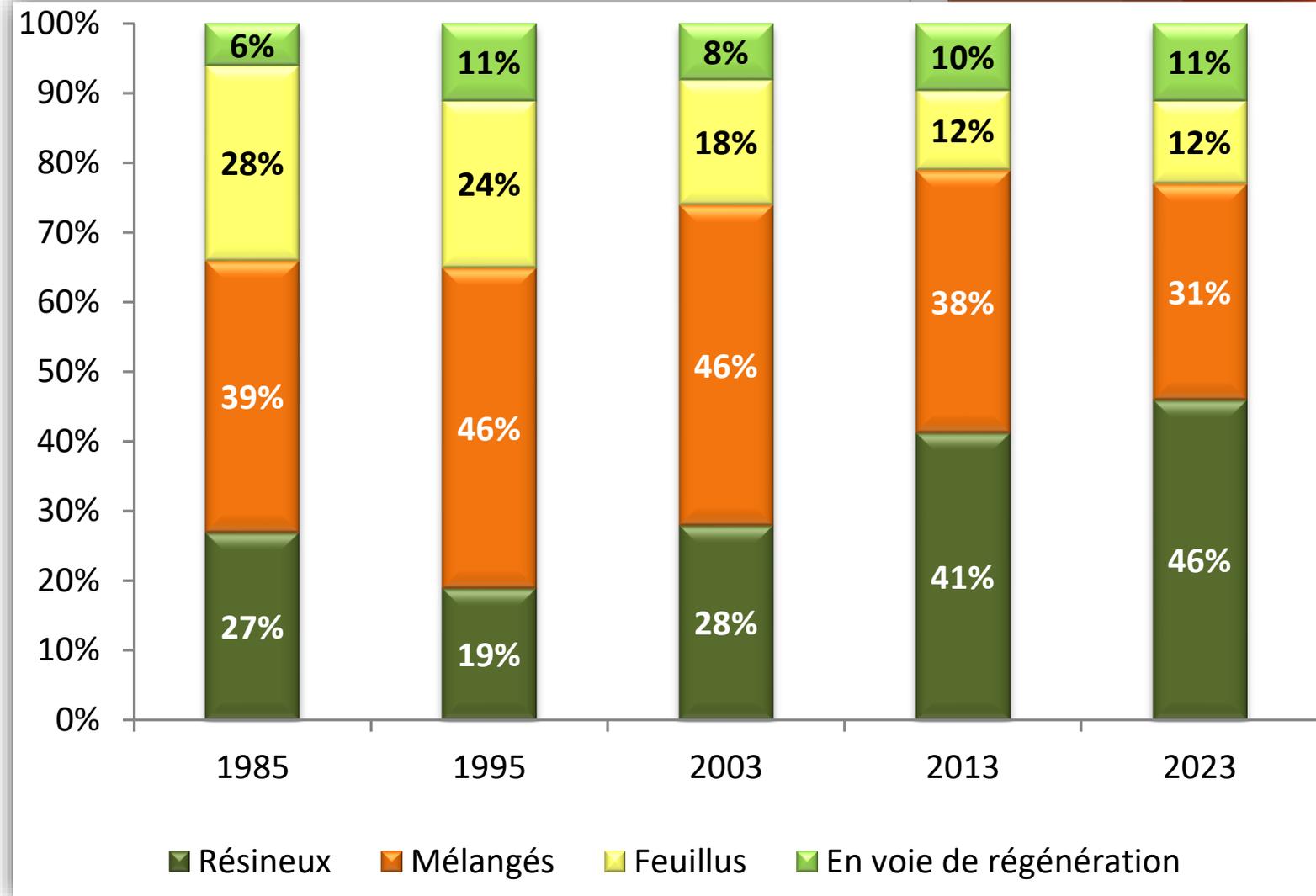
- ▶ Terrains forestiers accessibles vs inaccessibles
- ▶ Terrains productifs vs improductifs

Seigneurie de Beaupré		
Terrains productifs accessibles (pente 0-40%)	111 865 ha	70.3%
Terrains productifs exclus (chalets, bandes riveraines, ZHVC...)	15 712 ha	9.9%
Terrains productifs inaccessibles (pente 41% et +)	24 225 ha	15.2%
Terrains improductifs	7 384 ha	4.6%
Aulnaies	1 162 ha	0.7%
Dénudés humides	487 ha	0.3%
Dénudés secs	619 ha	0.4%
Eau	2 929 ha	1.8%
Inondés	654 ha	0.4%
Ligne de transport d'énergie	1 229 ha	0.8%
Autres	304 ha	0.2%

*Source : Juin 2024, Calcul de possibilité

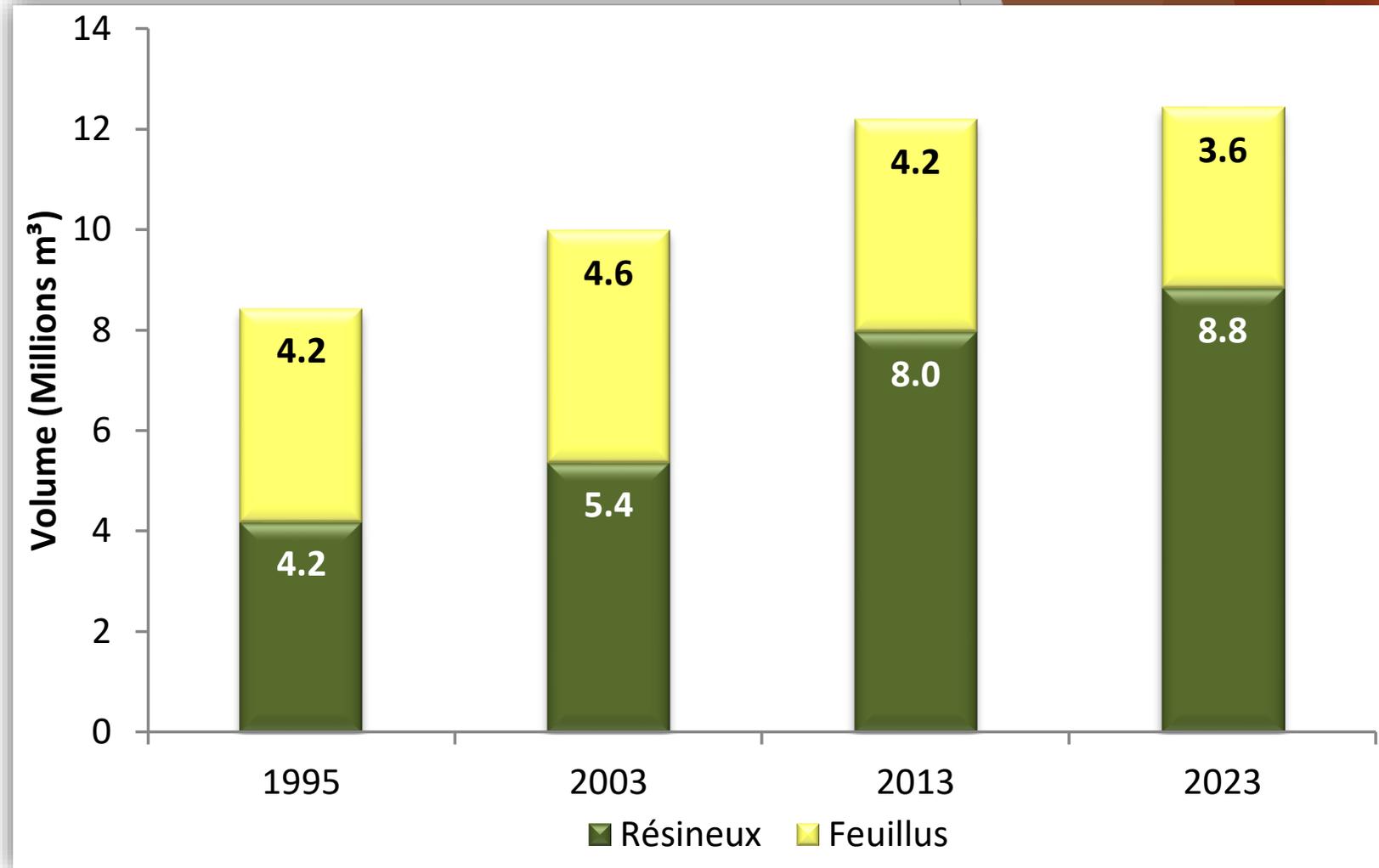
La forêt : types de couvert forestier

- ▶ Répartition des types de couvert sur les terrains forestiers accessibles (pentes 0-40 %)

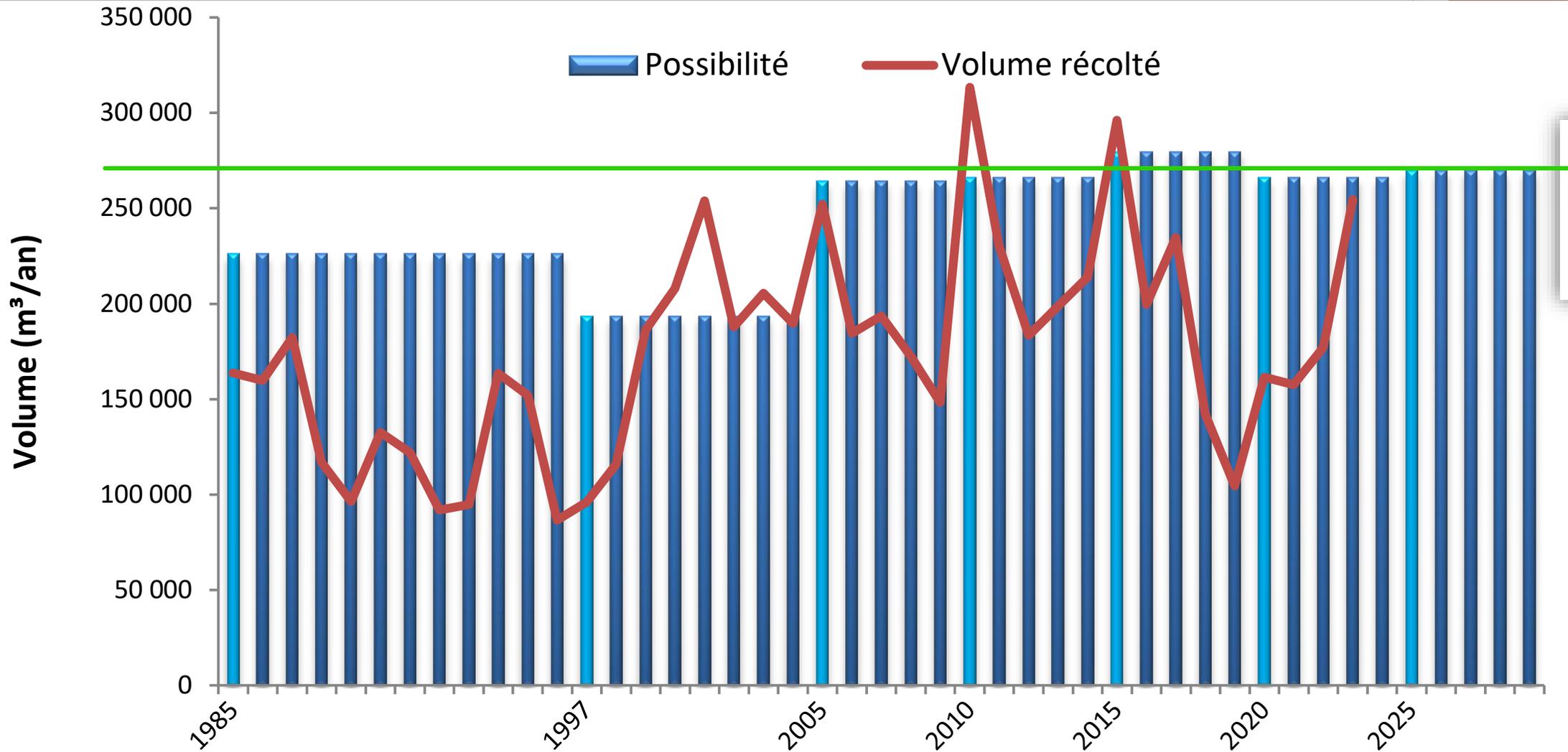


La forêt : volume marchand brut

- ▶ Volume marchand brut de bois sur pied des terrains forestiers accessibles (pentes 0-40 %)



La forêt : possibilité forestière



269 900 m³
en possibilité
annuelle
pour 2025

La Certification FSC



Certification forestière FSC



Avoir un certificat FSC

=

Confirmation que la forêt est gérée de manière à

préserver la biodiversité et à

améliorer la qualité de vie des populations locales et des travailleurs locaux,

tout en assurant sa

viabilité économique

Certification forestière FSC

- ▶ De 2018 à 2020 : Mise en œuvre des modalités de la nouvelle norme canadienne sur la Seigneurie de Beaupré
- ▶ 10 Principes
 - ▶ 70 critères
 - ▶ 223 indicateurs...

● **Principe n° 1 : Respect des lois**

● **Principe n° 2 : Droits des travailleurs et conditions de travail**

● **Principe n° 3 : Droits des populations autochtones**

● **Principe n° 4 : Relations avec les communautés**

● **Principe n° 5 : Bénéfices générés par la forêt**

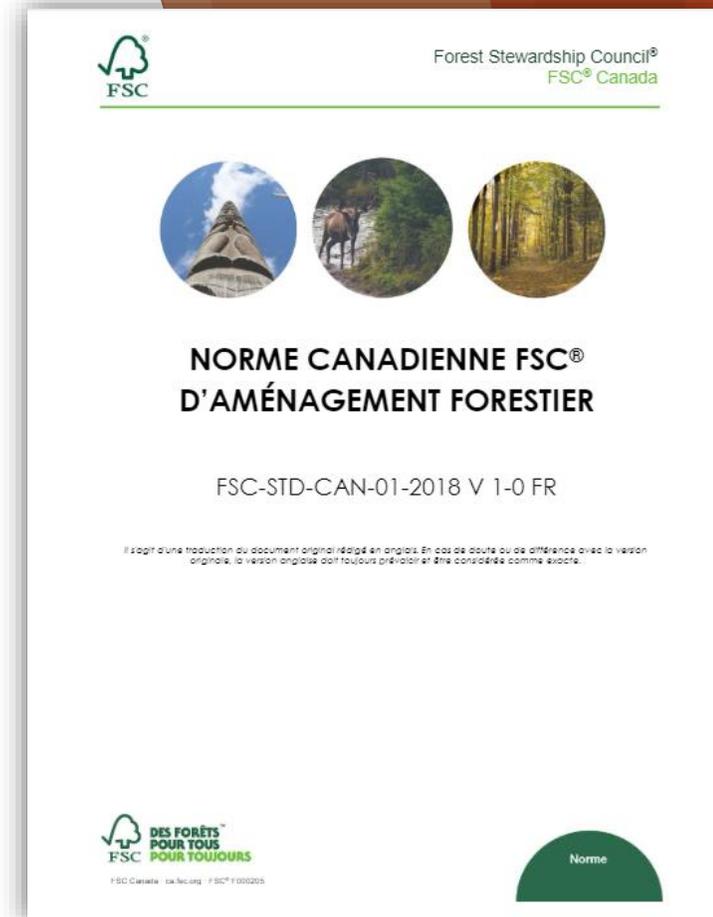
● **Principe n° 6 : Valeurs et impact environnementaux**

● **Principe n° 7 : Planification de la gestion**

● **Principe n° 8 : Suivi et évaluation**

● **Principe n° 9 : Hautes valeurs de conservation**

● **Principe n° 10 : Mise en œuvre des activités de gestion**



Certification forestière FSC

- ▶ 2010 : Début des démarches de certification de la Seigneurie de Beaupré
- ▶ 2013 : 1^{er} certificat FSC obtenu
- ▶ Audit annuel de conformité aux principes et aux critères de la norme par un organisme accrédité
 - ▶ Revue documentaire
 - ▶ Visite terrain
 - ▶ Consultations des parties prenantes



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

La présente atteste que

Séminaire de Québec
1, rue des Remparts, Québec, G1R 4R7, Canada

respecte les exigences de la norme

NORME CANADIENNE FSC® D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

relativement à la portée de la certification suivante

Activités d'aménagement forestier - planification, récolte, transport et sylviculture au territoire de forêt privée (159 124 ha) du Séminaire de Québec.
Type de produits : Billes de bois feuillus et résineuses W1.1
Type de certificat: simple UAF

Numéro du certificat :	CERT-0134047	Date d'émission :	31 janvier 2023
Numéro du dossier :	1012721	Date de certification initiale :	1 février 2013
Numéro du code FSC :	SAI-FM/COC-001631	Date de certification actuelle :	30 janvier 2023
Numéro séquentiel :	1	Date d'échéance du certificat ⁽¹⁾ :	29 janvier 2028


Calin Moldovean
Président, Assurance d'entreprise
SAI Global Assurance

 La marque de la gestion forestière responsable FSC® A000519  ASI-ACC-026

Enregistrement par:
SAI Global Certification Services Pty Ltd, 655 Lorimer Street, Port Melbourne, VIC, 3207, Australia avec CMI-SAI Canada Limited, 20 Carlton Court, Suite 200, Toronto, Ontario M5W 1Y5 Canada (CM-CO-CM), Cet enregistrement est sujet aux Termes et Conditions de SAI Global, pour la Certification. Nous que toute la diligence et la compétence ont été exercées dans la réalisation de cette évaluation. SAI Global n'accepte de responsabilité qu'en cas de négligence démontrée. Ce certificat demeure la propriété de SAI Global, et doit être retourné sur demande.
Pour vérifier que ce certificat est à jour, veuillez-vous référer au site en ligne "Entreprises enregistrées"
<http://www.sai.ca/fr/entreprises-enregistrees>

(1) La validité de ce certificat doit être vérifiée sur le site www.fsc.org
La liste des produits inclus dans la portée de ce certificat peut être obtenue sur demande auprès de SAI Global Certification Services Pty Ltd ou en consultant le site www.fsc.org
Ce certificat ne constitue pas une preuve qu'un produit particulier fourni par le titulaire du certificat est certifié FSC® ou FSC® Base Controlé. Les produits proposés, expédiés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés couverts par la portée de ce certificat que lorsque la déclaration FSC® est clairement indiquée sur les factures et les documents d'expédition.

 **SAI GLOBAL**
INFORM. INSPIRE. IMPROVE.

Aires de conservation

- ▶ Projet de réserve naturelle Montagne Saint-Jean 374 ha
- ▶ Habitat de la grive de Bicknell 44 ha
- ▶ Milieux humides en conservation volontaire 180 ha

- Lac des Chenaux
- Lac de la Montagne
- Lac Équerre
- Lac Godin
- Lac Fortin
- Vallée de la riv. Du Gouffre Sud-Ouest (840 ha en cours)

- ▶ Vallées des rivières Sainte-Anne et des Neiges (5 120 ha)

+ bandes riveraines et autres sites de protection pour des valeurs d'importance (ex. : saumon)



Fondation de la faune du Québec



UNIVERSITÉ
LAVAL



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC



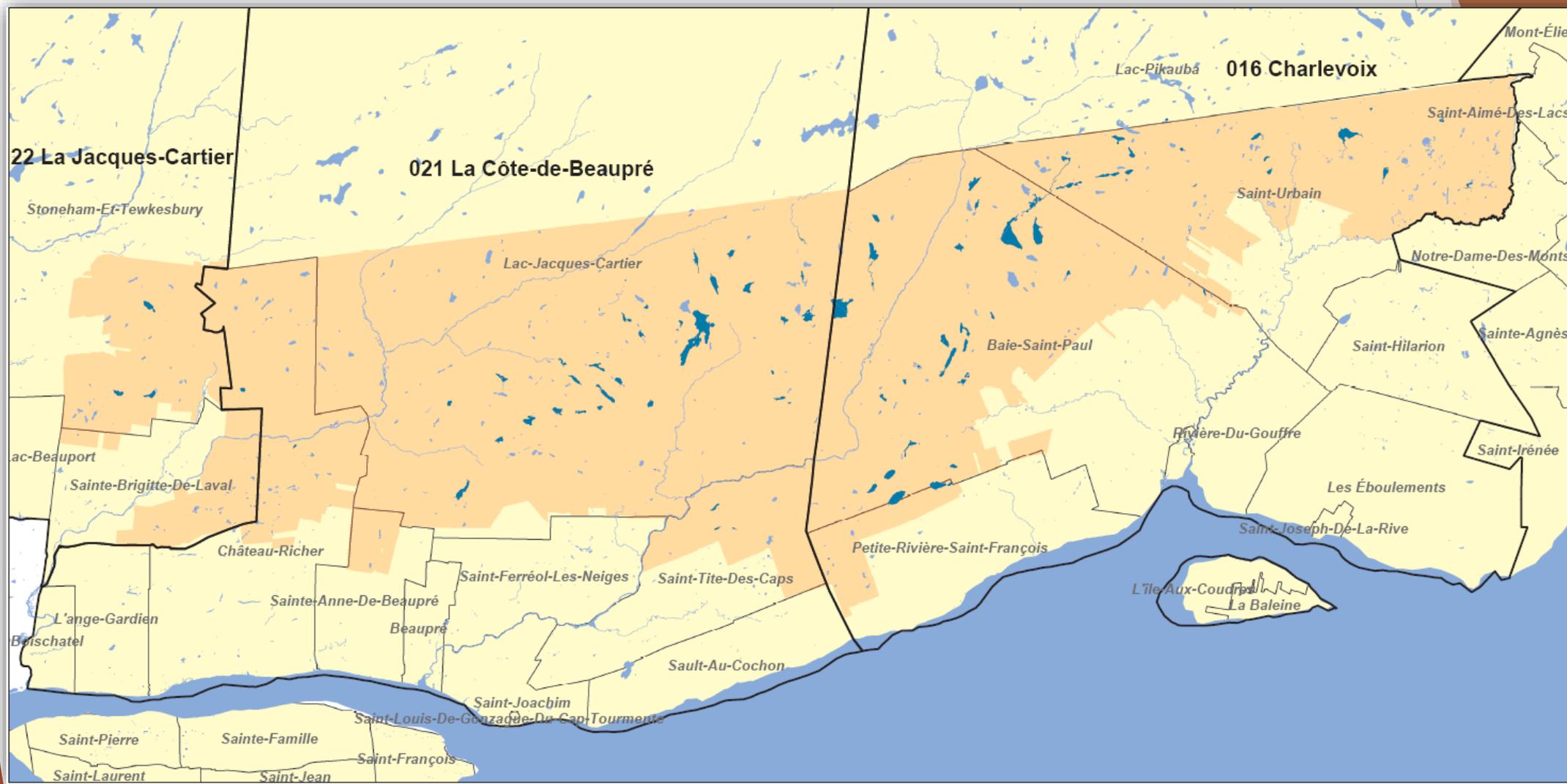
16,6 % du territoire en
conservation

La composition du PGAF



La localisation

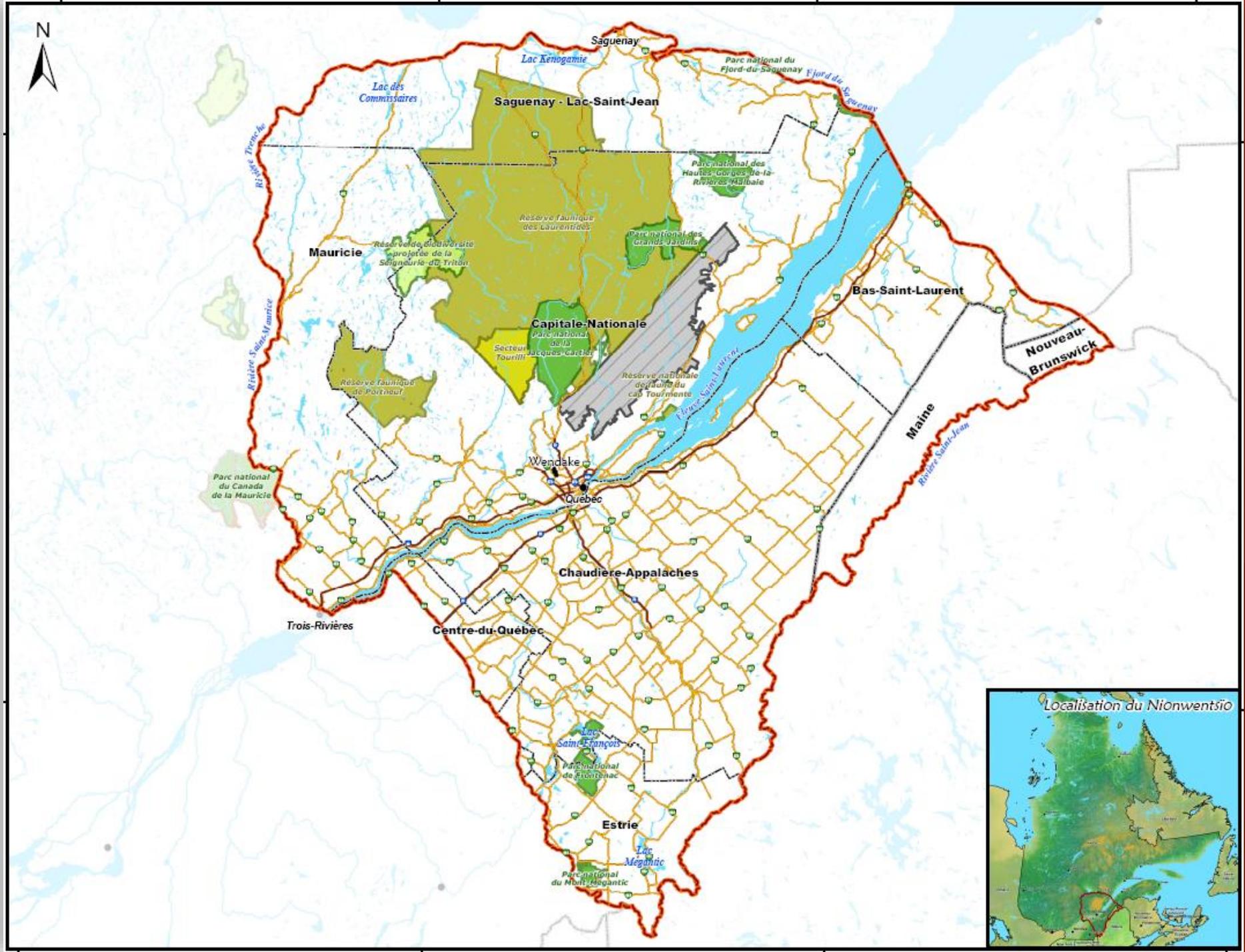
► 3 MRC, 10 municipalités



Les Premières Nations

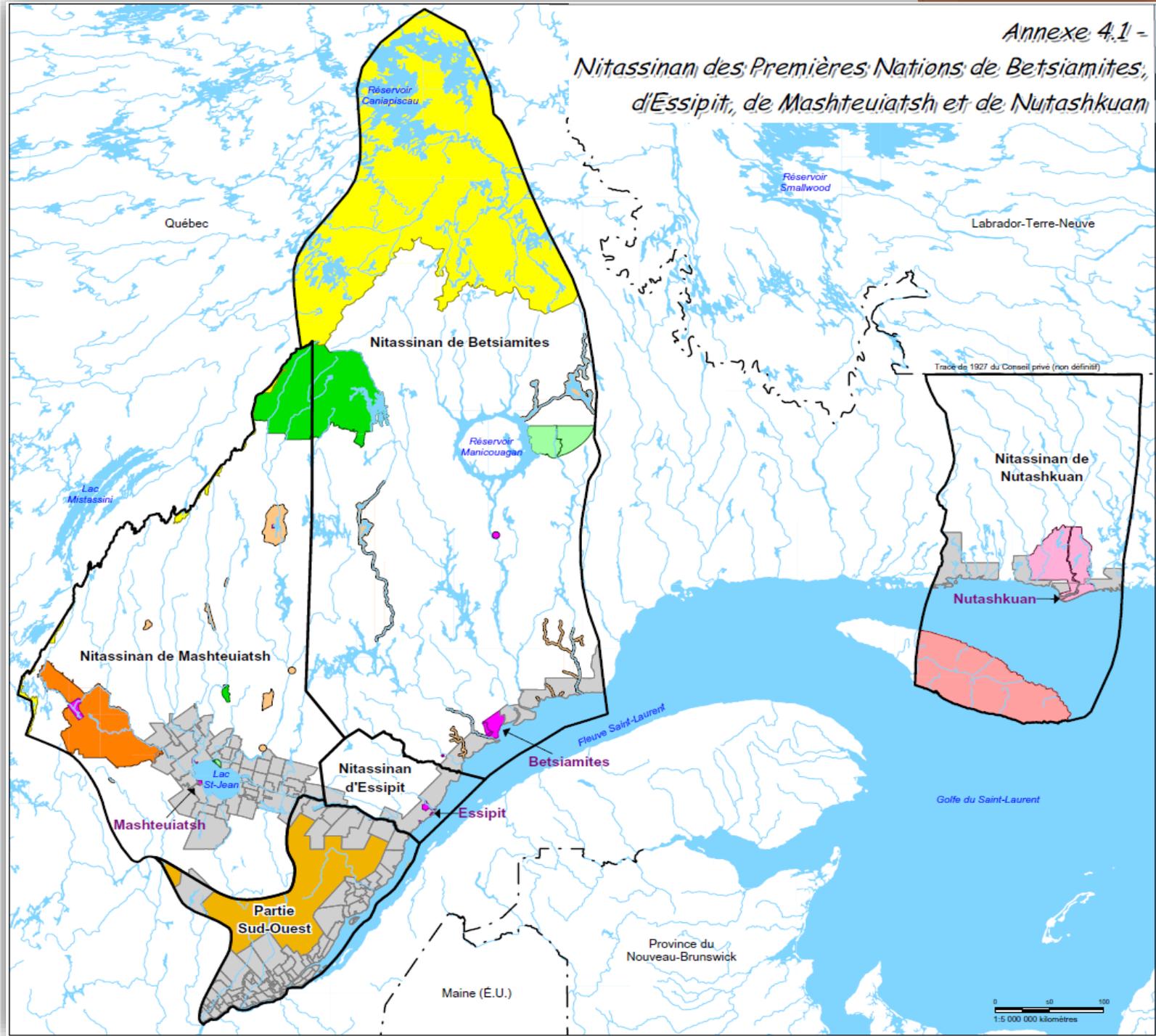
- ▶ **Portrait des communautés des Premières Nations et communauté métisse**
 - ▶ Nation huronne-wendat
 - ▶ Wendake
 - ▶ Nation innue
 - ▶ Pekuakamiulnuatsh (communauté de Mashteuiastsh)
 - ▶ Essipit
 - ▶ Communauté métisse

► Nionwentsio

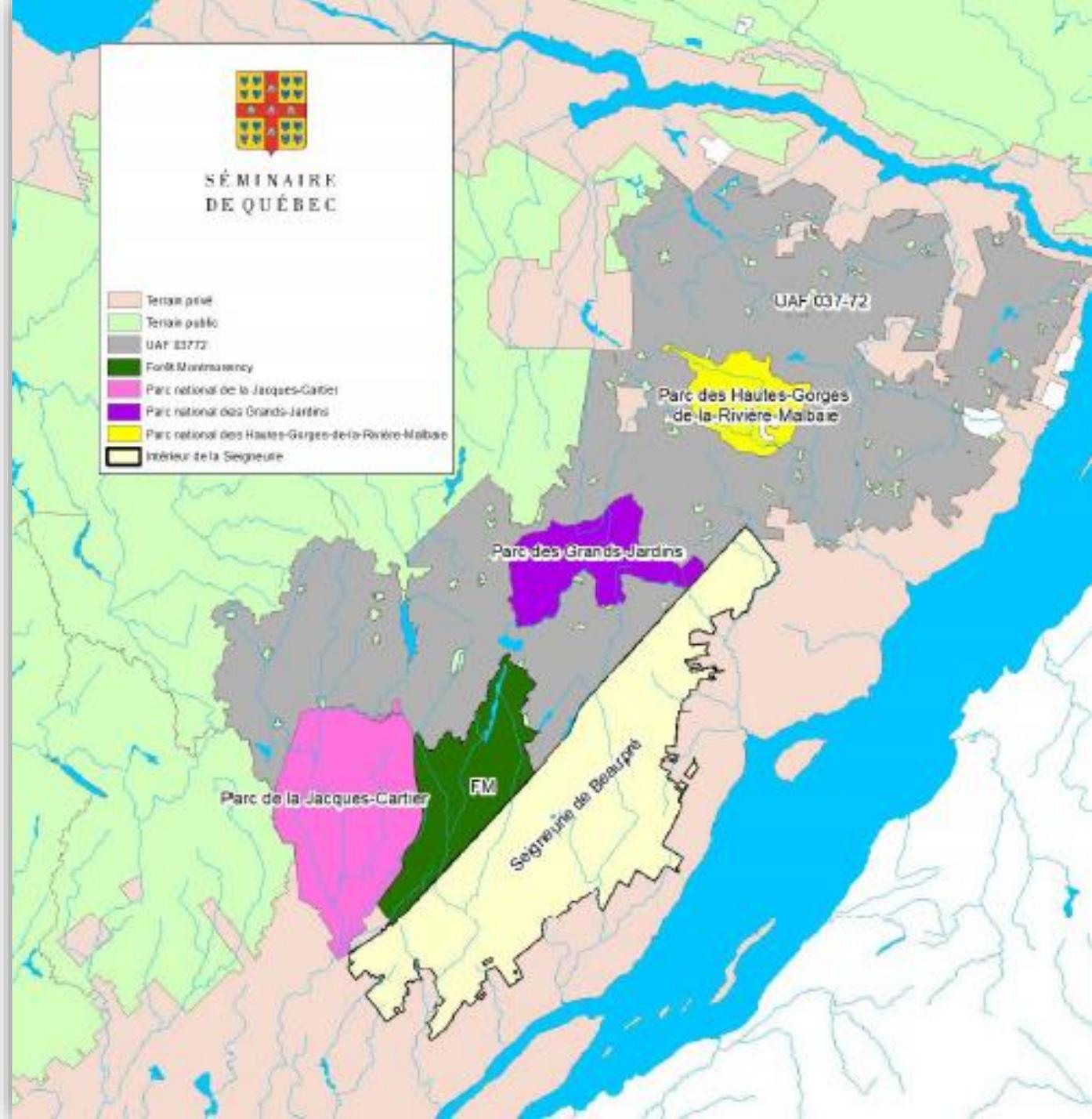


Nitassinan des Premières Nations de Betsiamites,
d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan

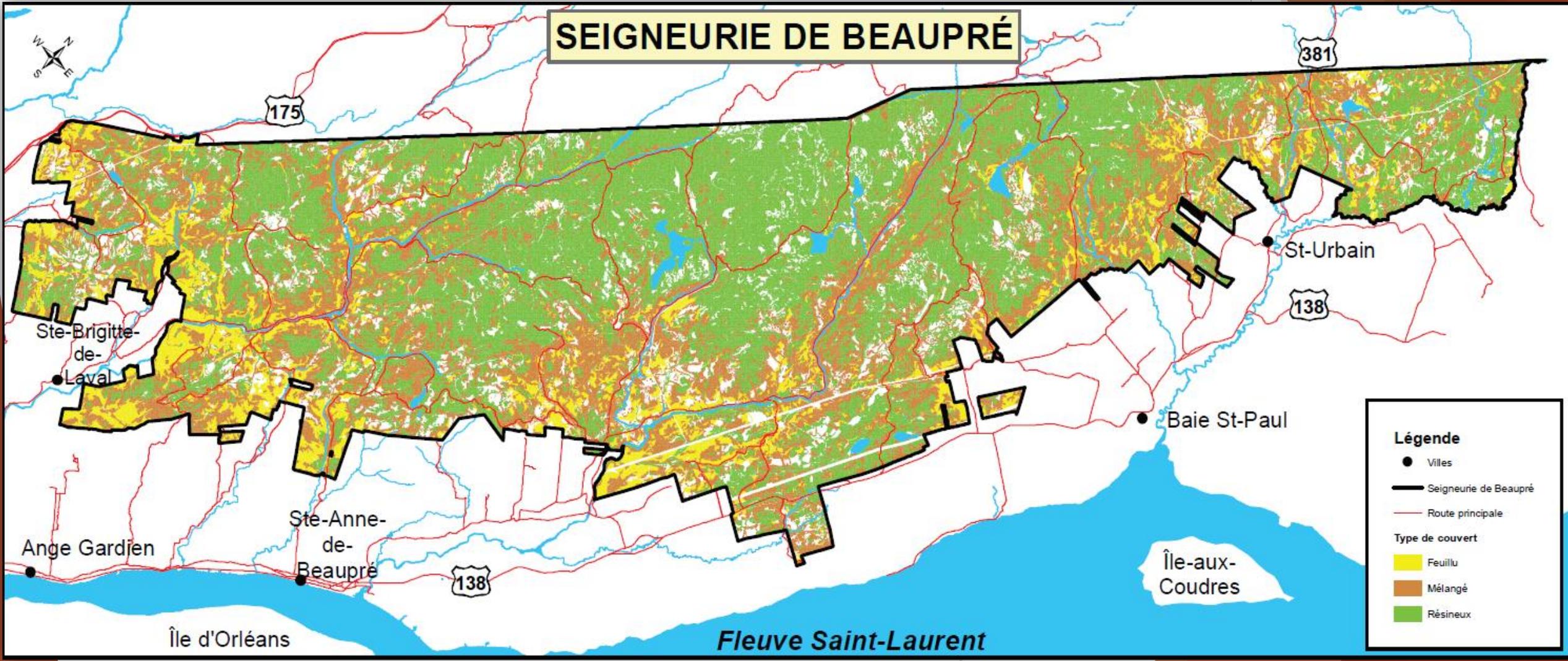
► Nitassinan



Portrait du territoire



Portrait forestier



Portrait sur la qualité de l'habitat

FIGURE 14 : Évolution du MQH de l'original - NOURRITURE

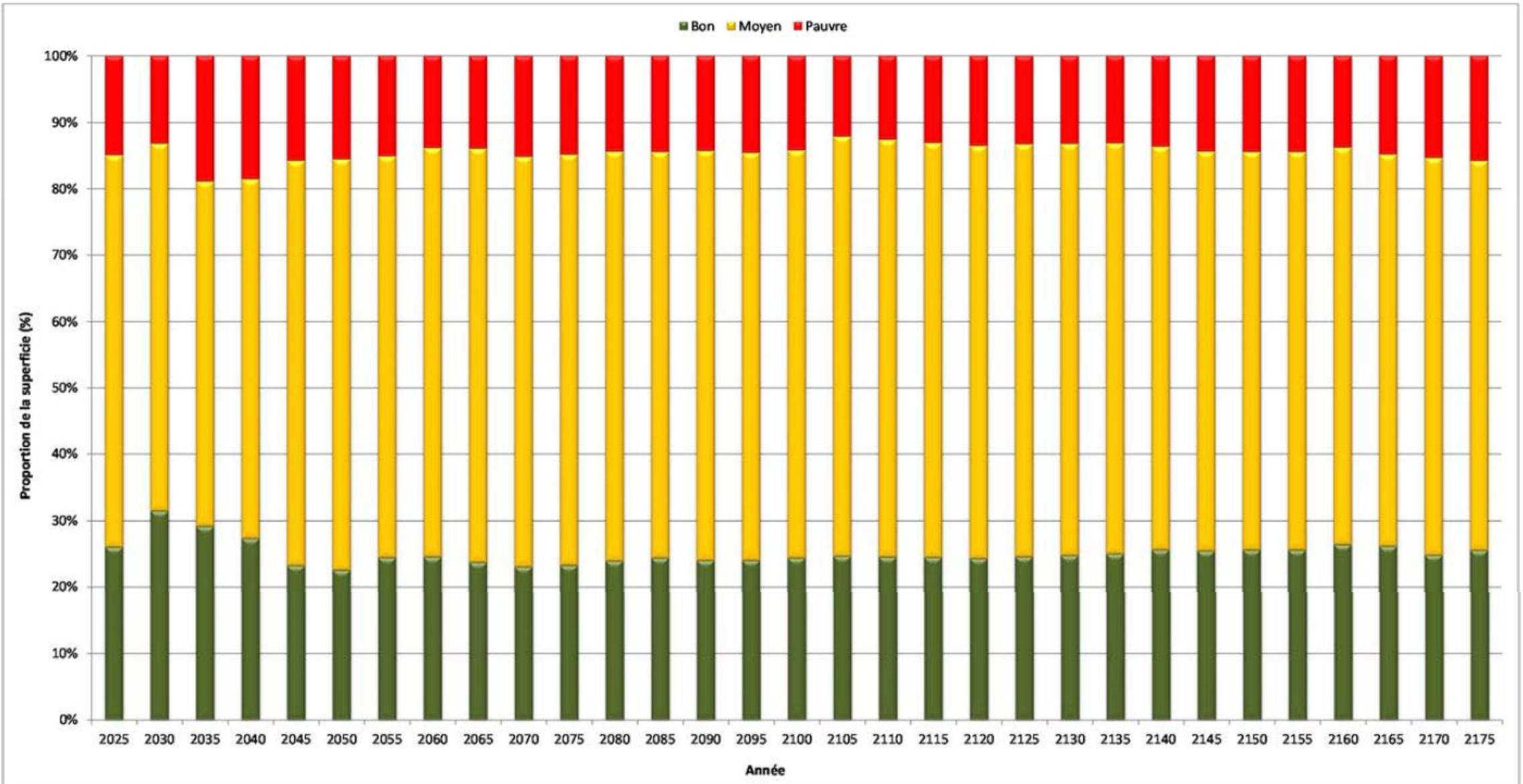
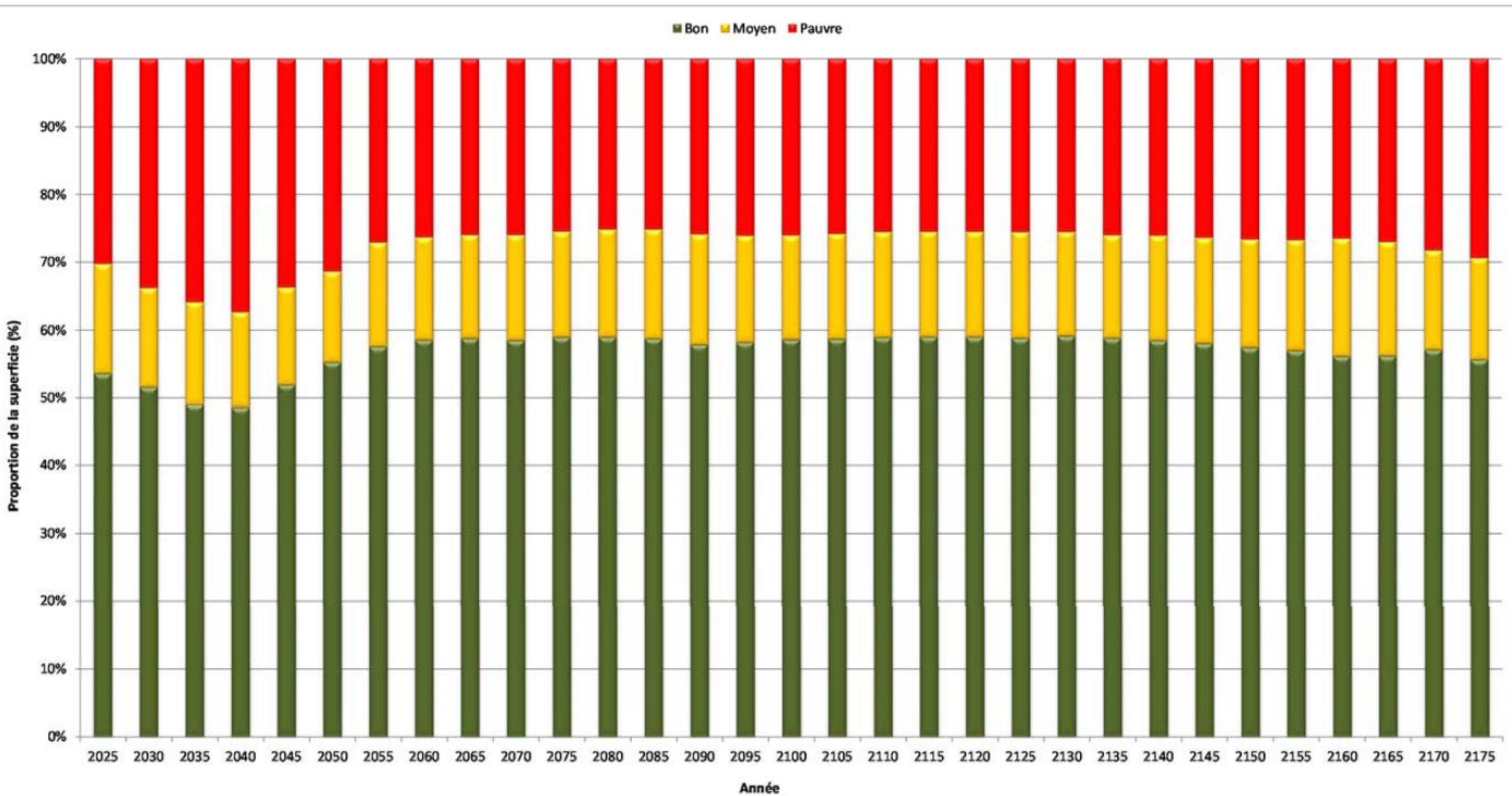


FIGURE 15 : Évolution du MQH de l'original - ABRI



Chasse, pêche, piégeage

► Prises :

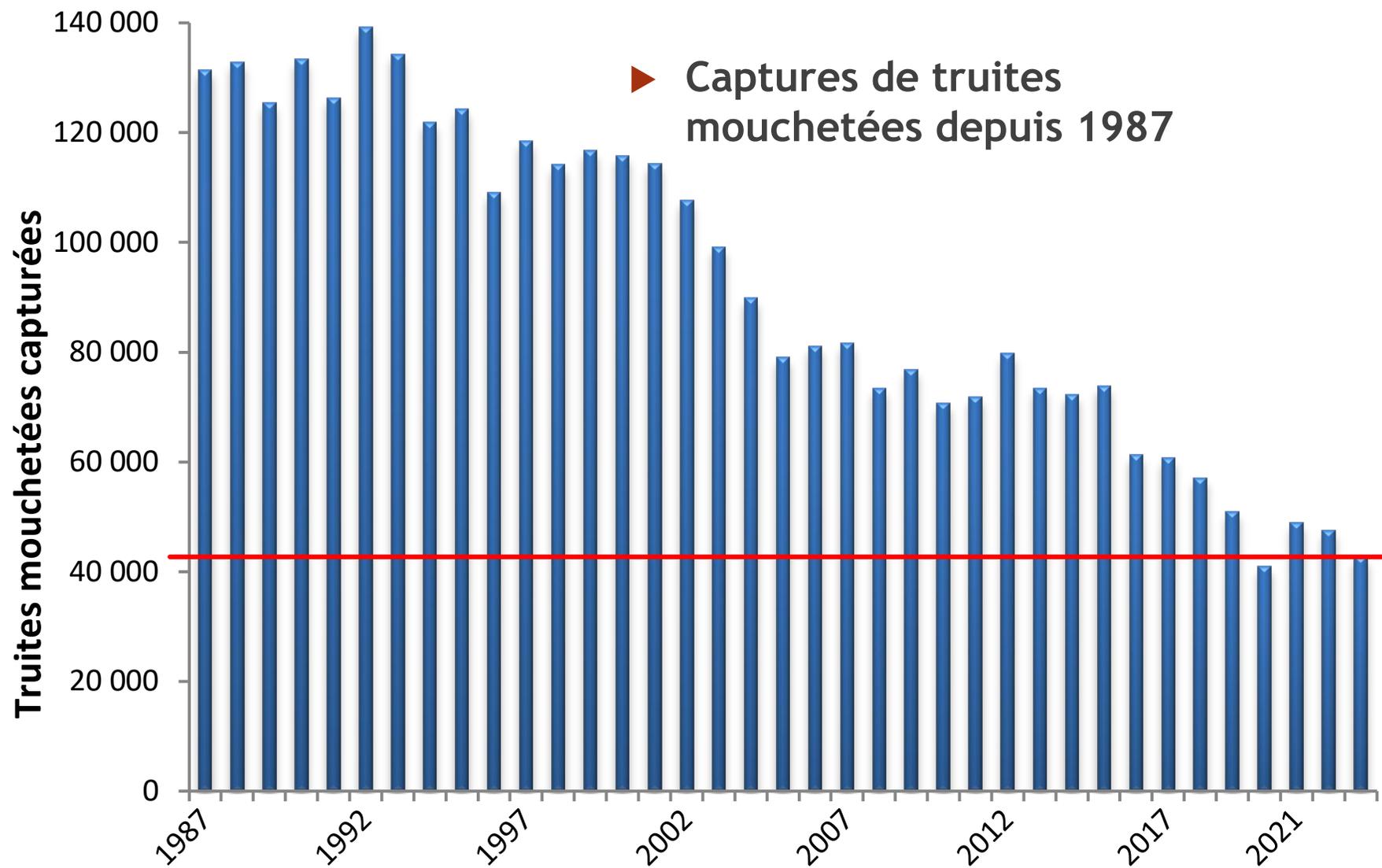
► Chasse

► Pêche

► Piégeage

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pêche	Truite	73 450	72 235	73 784	61 313	60 711	57 019	51 026	40 918	48 890	47 552	42 674
	Orignal	392	319	401	398	401	398	385	297	265	209	173
Chasse	Ours	35	10	26	19	28	22	28	35	37	27	32
	Lièvre	135	253	291	173	125	114	131	164	121	113	115
	Perdrix	545	603	585	380	340	403	400	592	577	491	441
	Castor	110	118	98	88	81	45	49	61	41	62	70
Piégeage	Loutre	2	4	4	6	3	2	2	3	2	2	6
	Martre	89	120	147	122	67	149	66	107	57	67	40
	Vison	3	7	3	8	4	3	4	4	1	0	0
	Lynx	13	10	22	7	15	7	13	18	14	4	4
	Renard	122	124	153	112	99	93	103	108	123	74	69
	Coyote	2	3	1	1		1	2	9	12	6	3
	Loup	21	44	29	24	43	26	59	71	54	42	39

La truite mouchetée



42 674 truites en 2023

Espèces en périls

▶ Omble chevalier

- ▶ Modalités lors d'activités d'aménagement forestier près des occurrences

▶ Caribou forestier - *aucune observation sur la Seigneurie depuis plusieurs années*

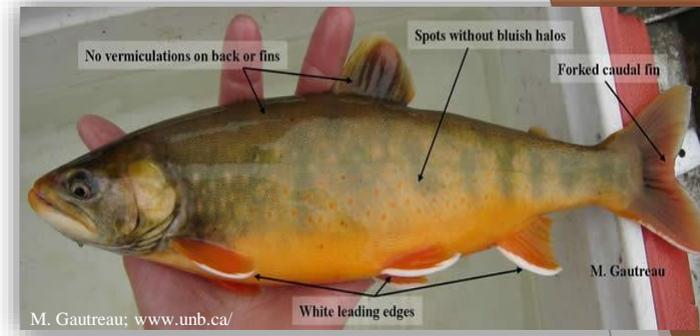
- ▶ Harde de Charlevoix (39 caribous en enclos)
- ▶ Collaboration avec les responsables du dossier caribou au ministère
- ▶ Interdiction des travaux dans les pessières à cladonie
- ▶ Contrôle du loup ou de l'ours

▶ Grive de Bicknell

- ▶ Aucun travail sylvicole dans les zones à potentiel élevé pour la grive de Bicknell
- ▶ Aire protégée de 44 ha
- ▶ Projet de recherche en cours

▶ Arnica à aigrette brune

- ▶ Zone tampon de 20 m interdite à la récolte autour de l'occurrence



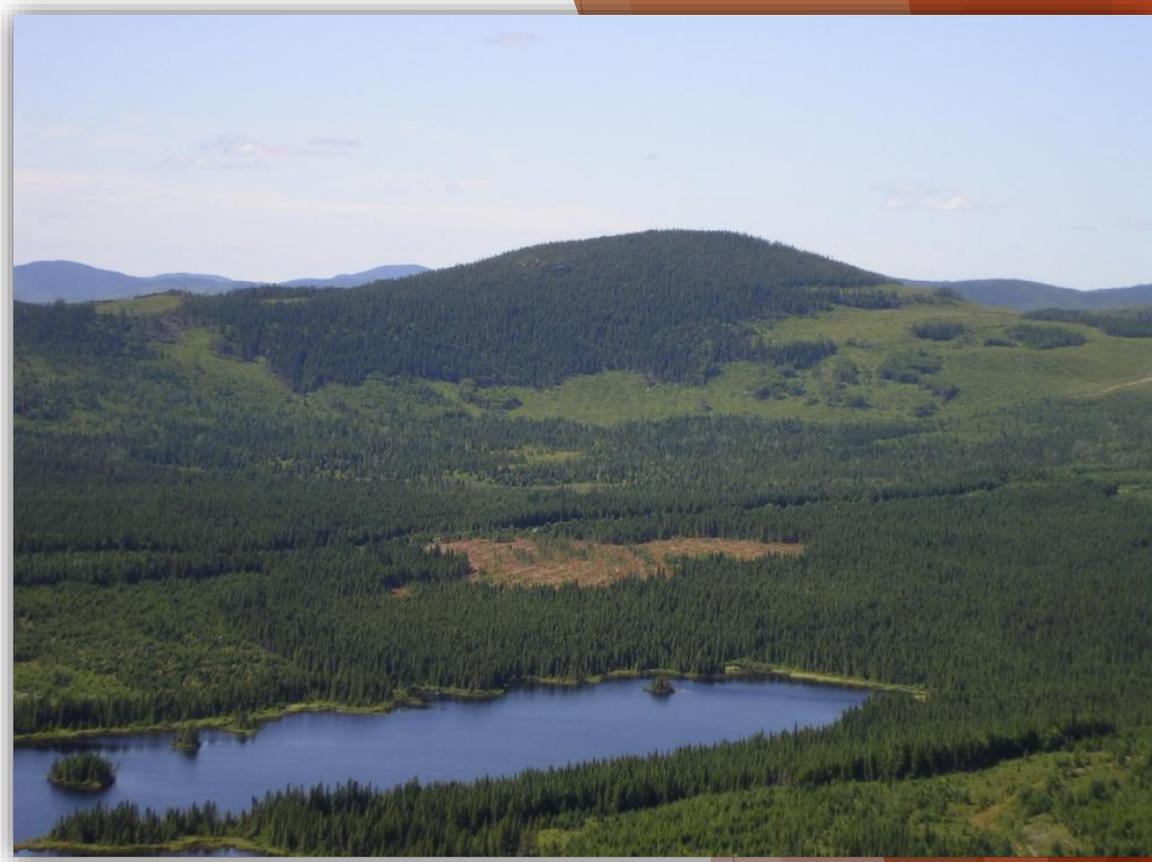
Les hautes valeurs de conservation (HVC)



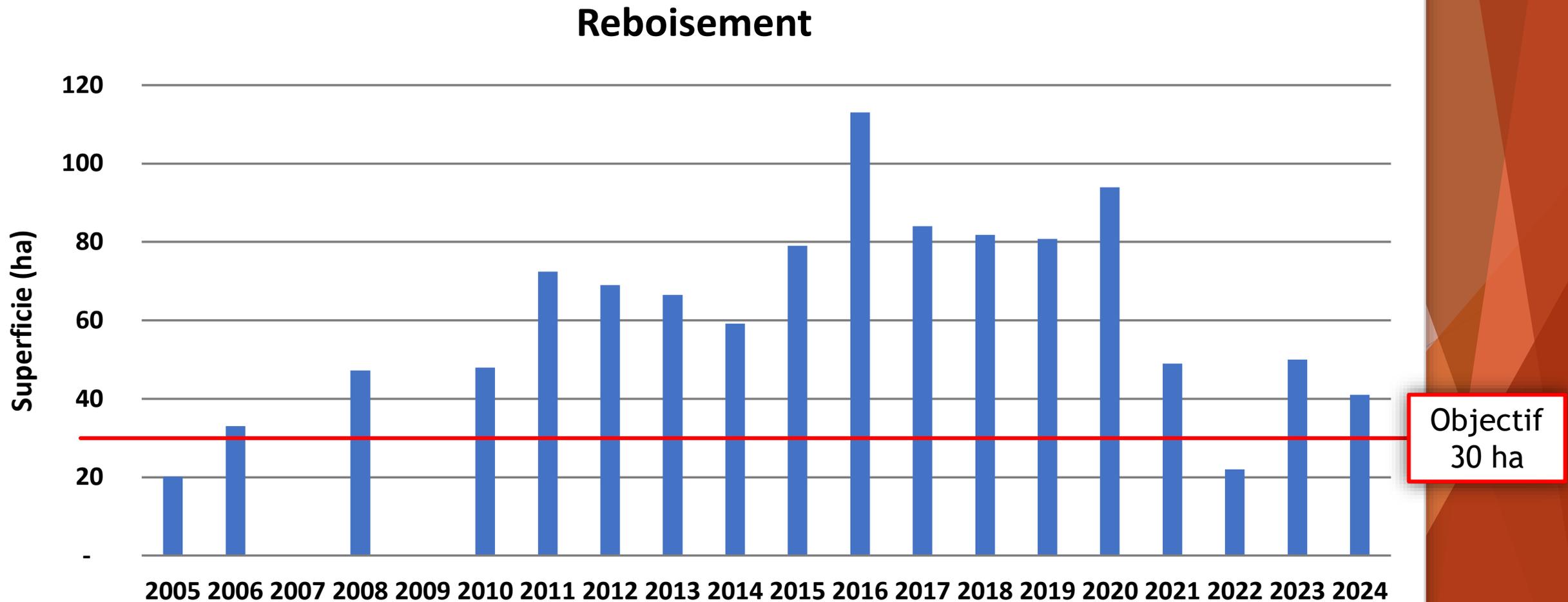
ZHVC	Description	Superficie (ha)
ZHVC 1	Zone tampon - Parc des Grands-Jardins	13
ZHVC 3	Localisation de l'arnica à aigrette brune	0.1
ZHVC 6	Pessières à cladonies (habitat pour la caribou)	5.6
ZHVC 7	Site archéologique Mission St-Adolphe	8
ZHVC 8	Vestige camp forestier	1
ZHVC 9	Mont Brûlé	288
ZHVC 10	Zone tampon - Réserve de biodiversité projetée Forêt Montmorency	10
ZHVC 12	Vallée des chutes de la rivière Montmorency	462
ZHVC 13	Vallée de la rivière des Neiges	1 298
ZHVC 14	Vallée de la rivière Sainte-Anne	3 835
ZHVC 15	Rivière du Gouffre (saumon)	183
ZHVC 16.1	Zones à potentiel élevé pour la Grive de Bicknell	436
ZHVC 16.2	Habitats potentiels de Grive de Bicknell en conservation volontaire	44
ZHVC 17	Bassins versants CMQ (bandes riveraines)	2 974
ZHVC 18	Milieus humides en conservation volontaire	186
ZHVC 19	Encadrement visuel - MRC Charlevoix	6 891
ZHVC 20	Encadrement visuel - Sainte-Brigitte-de-Laval	1 647
ZHVC 21	Sites archéologiques autochtones potentiels	1 317
ZHVC 22	Les frayères	826
ZHVC 23	Localisation de l'Omble chevalier oquassa	954
ZHVC 24	Aire de répartition du caribou forestier	26 418
ZHVC 25	Réserve naturelle Montagne Saint-Jean	374
ZHVC 26	Milieus humides	7 294



Historique des travaux sylvicoles

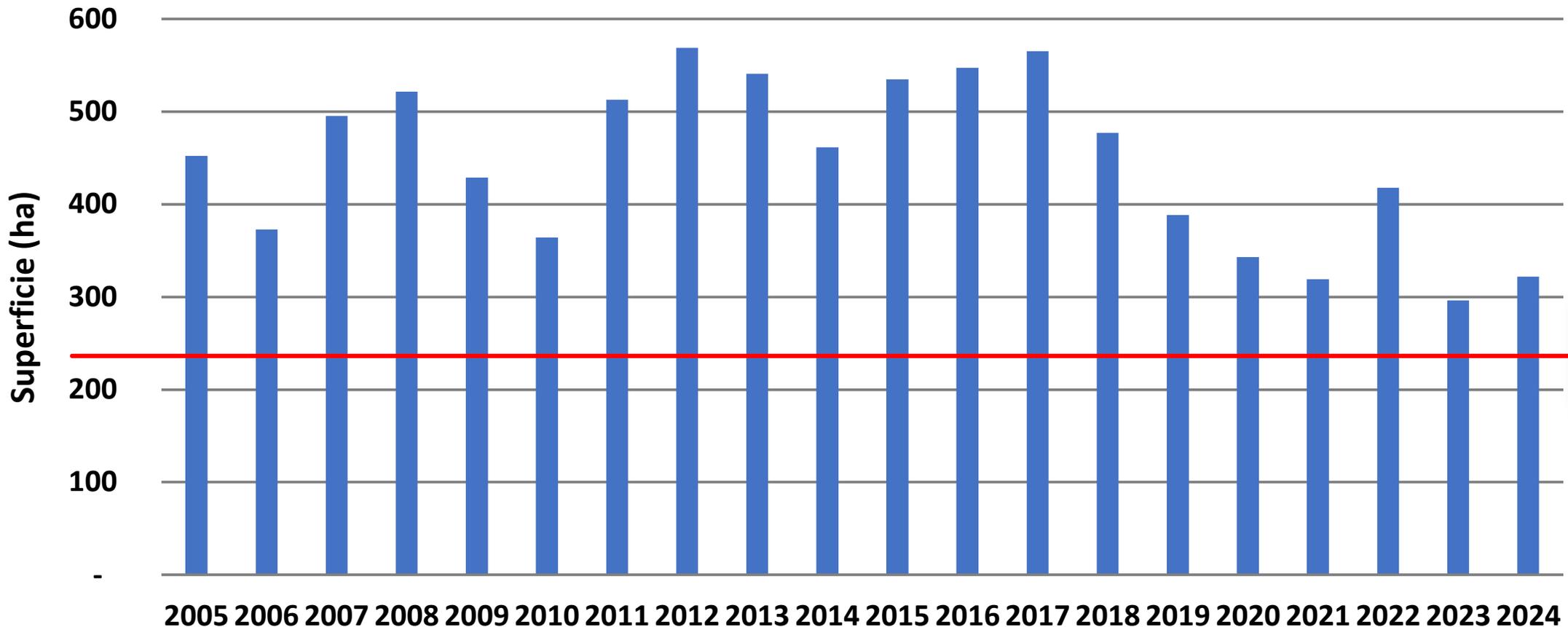


Le reboisement



L'éducation de peuplement

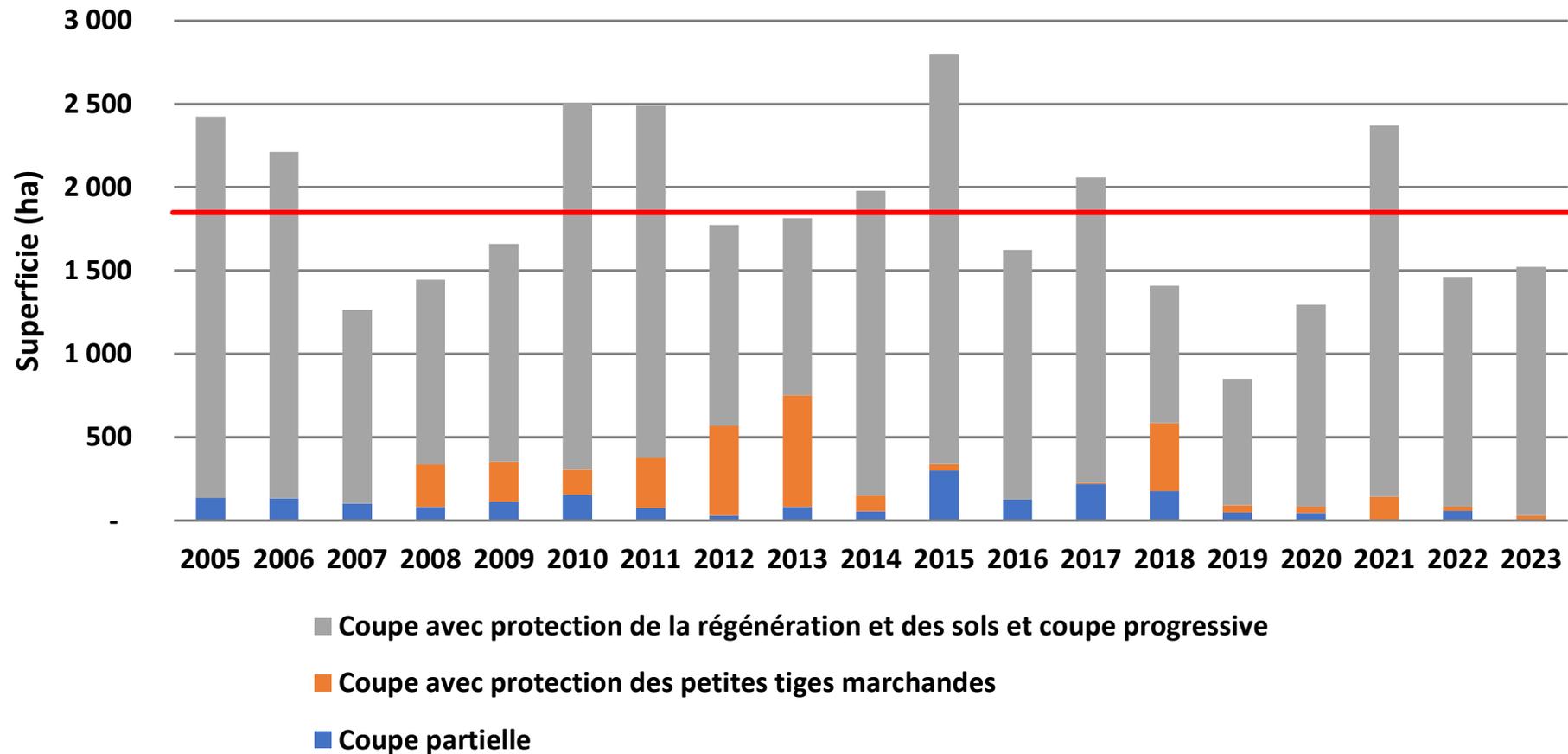
Éclaircie précommerciale et dégagement



Objectif
239 ha

Les traitements commerciaux

Traitements sylvicoles commerciaux



Récolte totale
objectif 1 922 ha

Épidémie d'insectes

- ▶ Dernière épidémie de TBE sur la Seigneurie 1972-1987
- ▶ Nouvelle épidémie de TBE au Québec depuis 1992, mais plus marquée depuis 2006
- ▶ En Capitale-Nationale, les superficies touchées par la TBE ont augmenté de 7 % de 2023 à 2024
- ▶ Seigneurie de Beaupré pour le moment épargnée

Année	Défoliation au Québec			
	Légère	Modérée	Grave	Total
2020	7 290 650	4 293 426	1 953 076	13 537 152
2021	8 309 130	2 011 332	452 087	12 229 847
2022	5 947 399	2 441 753	770 002	9 159 154
2023	4 272 373	3 941 202	2 280 019	10 493 594
2024	4 318 986	5 901 941	3 825 257	14 346 184



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

La tordeuse DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE



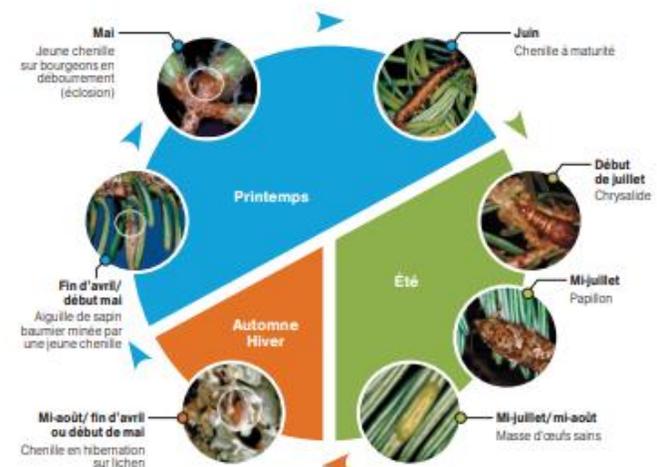
Description et impacts sur la forêt de la Seigneurie de Beaupré

Bien que la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ait été vue la première fois sur une épinette, d'où lui vient son nom, cet insecte se nourrit principalement des aiguilles du sapin baumier. Lorsque la population de TBE augmente, l'épinette blanche et d'autres espèces d'arbres résineux peuvent aussi devenir des hôtes de cet insecte.

Au même titre que d'autres perturbations naturelles telles que le feu, la TBE joue un rôle nécessaire et important au sein de l'écologie. Elle permet notamment le rajeunissement de vieilles forêts et la création de nombreux habitats dont bénéficient plusieurs espèces.

CYCLE DE VIE

La TBE a un cycle de vie comportant une seule génération par année. À la fin de l'été, au mois d'août, les œufs de la TBE situés sur les aiguilles des arbres éclosent. La TBE, qui est alors sous forme de petite larve, descend le long d'un fil de soie jusqu'au sol pour hiberner. Au printemps, celle-ci retourne sur l'arbre pour se nourrir des aiguilles de son hôte jusqu'en juillet. À ce moment, la larve rendue à maturité se transforme en chrysalide d'où émergera un papillon. Le papillon aura la capacité de couvrir de grandes distances avant de déposer ses œufs sur la face inférieure des aiguilles de ses arbres hôtes.

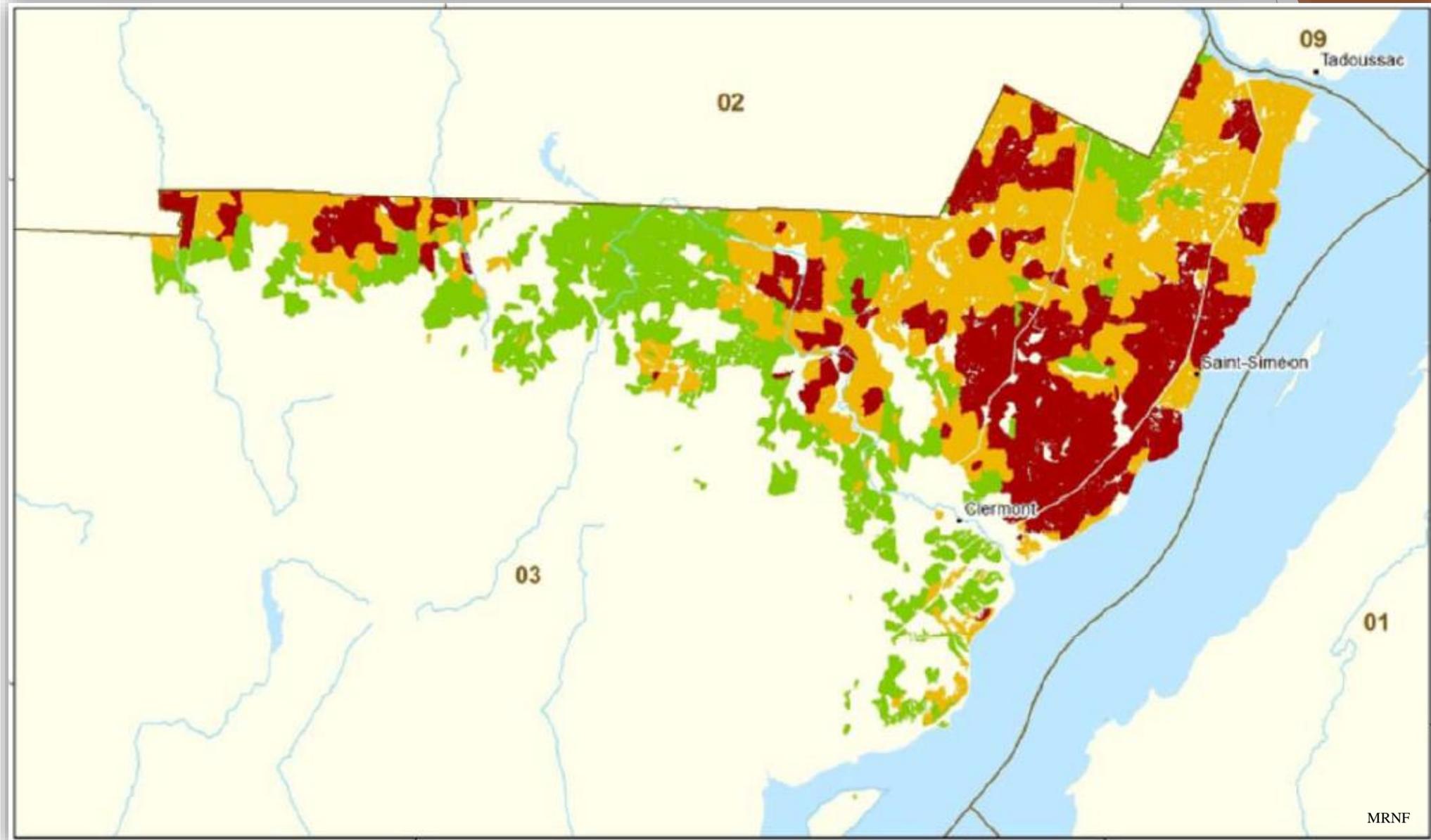


DOMMAGES

En juin, les dommages deviennent apparents : bourgeons endommagés, nouveaux rameaux anormalement étalés, pousses de l'année courante défoliées et nombreuses larves suspendues par un fil de soie. Lorsque la forêt prend une coloration rouille à la fin de juin, due à la présence d'aiguilles desséchées retenues par des fils de soie tissés par les larves, cela indique que les arbres sont gravement affectés. À l'automne, le vent emporte la majorité de ces aiguilles, laissant au peuplement une teinte grisâtre.

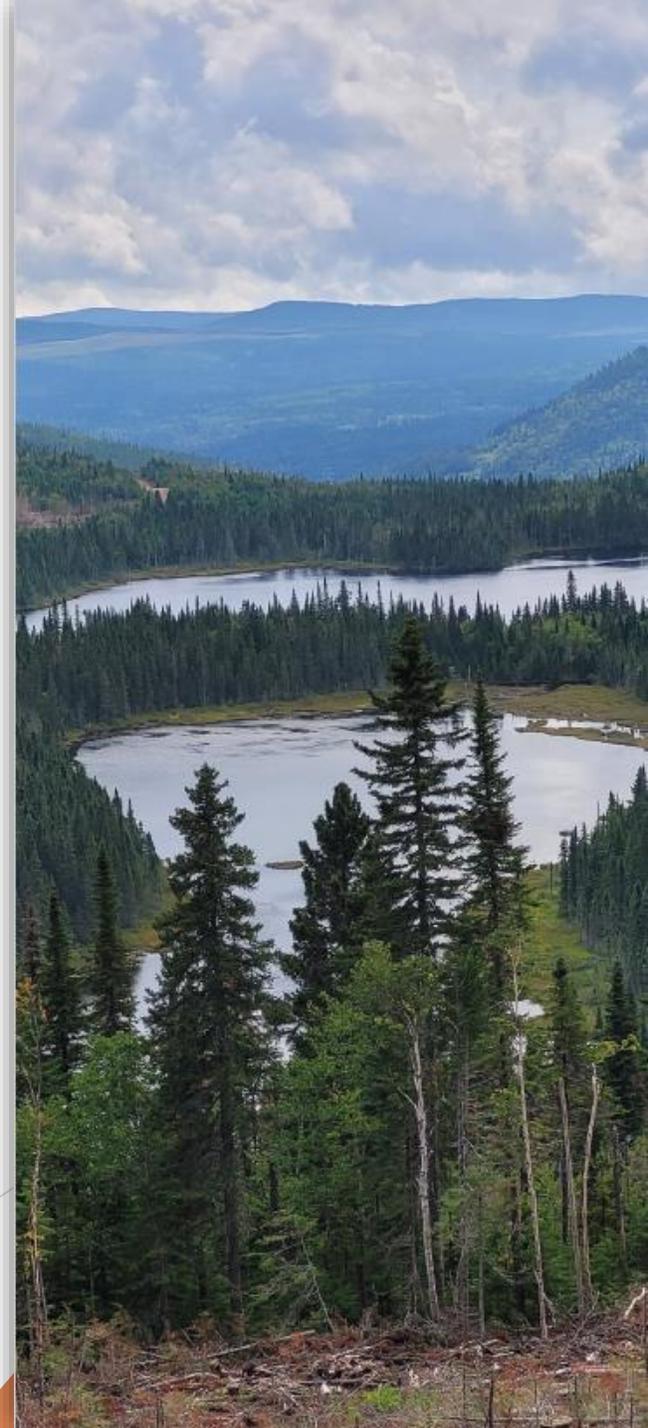


Défoliation Région 03 - TBE 2024



Les objectifs d'aménagement

- ▶ Maximiser le potentiel de production de matière ligneuse
- ▶ Diminuer la vulnérabilité à la TBE
- ▶ Diminuer les pertes de volume par sénescence des peupleraies
- ▶ Protéger l'environnement forestier
- ▶ Maintenir la proportion des types de couvert forestier
- ▶ Conserver la biodiversité
- ▶ Maintenir la qualité de l'eau pour les ressources halieutiques
- ▶ Maintenir ou stabiliser la population d'originaux
- ▶ Maintenir la qualité des paysages forestiers
- ▶ Protéger les sites historiques et culturels



Le calcul de la possibilité forestière

Territoire considéré pour le calcul de possibilité

=

Terrains forestiers productifs et accessibles

SAUF

Bandes riveraines

(RADF, saumon, CMQ et MRC de La Côte-de-Beaupré)

Zones autour des chalets

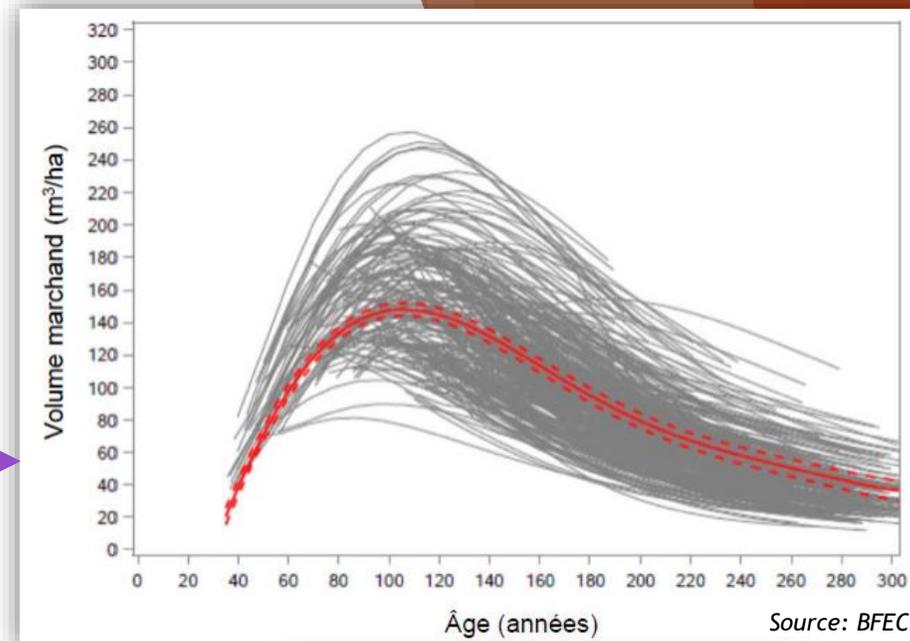
Certaines zones à haute valeur de conservation (FSC)

Seigneurie de Beaupré		
Terrains productifs accessibles (pente 0-40%)	111 865 ha	70.3%
Terrains productifs exclus (chalets, bandes riveraines, ZHVC...)	15 712 ha	9.9%
Terrains productifs inaccessibles (pente 41% et +)	24 225 ha	15.2%
Terrains improductifs	7 384 ha	4.6%
Aulnaies	1 162 ha	0.7%
Dénudés humides	487 ha	0.3%
Dénudés secs	619 ha	0.4%
Eau	2 929 ha	1.8%
Inondés	654 ha	0.4%
Ligne de transport d'énergie	1 229 ha	0.8%
Autres	304 ha	0.2%

*Source : Juin 2024, Calcul de possibilité

Les étapes du calcul

- ▶ Étapes du calcul de possibilité
 - ▶ Regrouper des peuplements semblables
 - ▶ Créer les courbes d'évolution de ces forêts
 - ▶ Intégrer des hypothèses de modélisation :
 - ▶ Fonction « *Objectif* » : maximiser le volume récolté
 - ▶ Contraintes :
 - ▶ Régularisation des volumes par essence
 - ▶ Maintien des vieilles forêts
 - ▶ Seuil maximal de récolte dans les sous-bassins versants
 - ▶ Régularisation des coupes dans certaines ZHVC
 - ▶ Appliquer le scénario sylvicole retenu
 - ▶ Coupes partielles
 - ▶ Coupe avec protection de la régénération et des sols
 - ▶ Éclaircie précommerciale

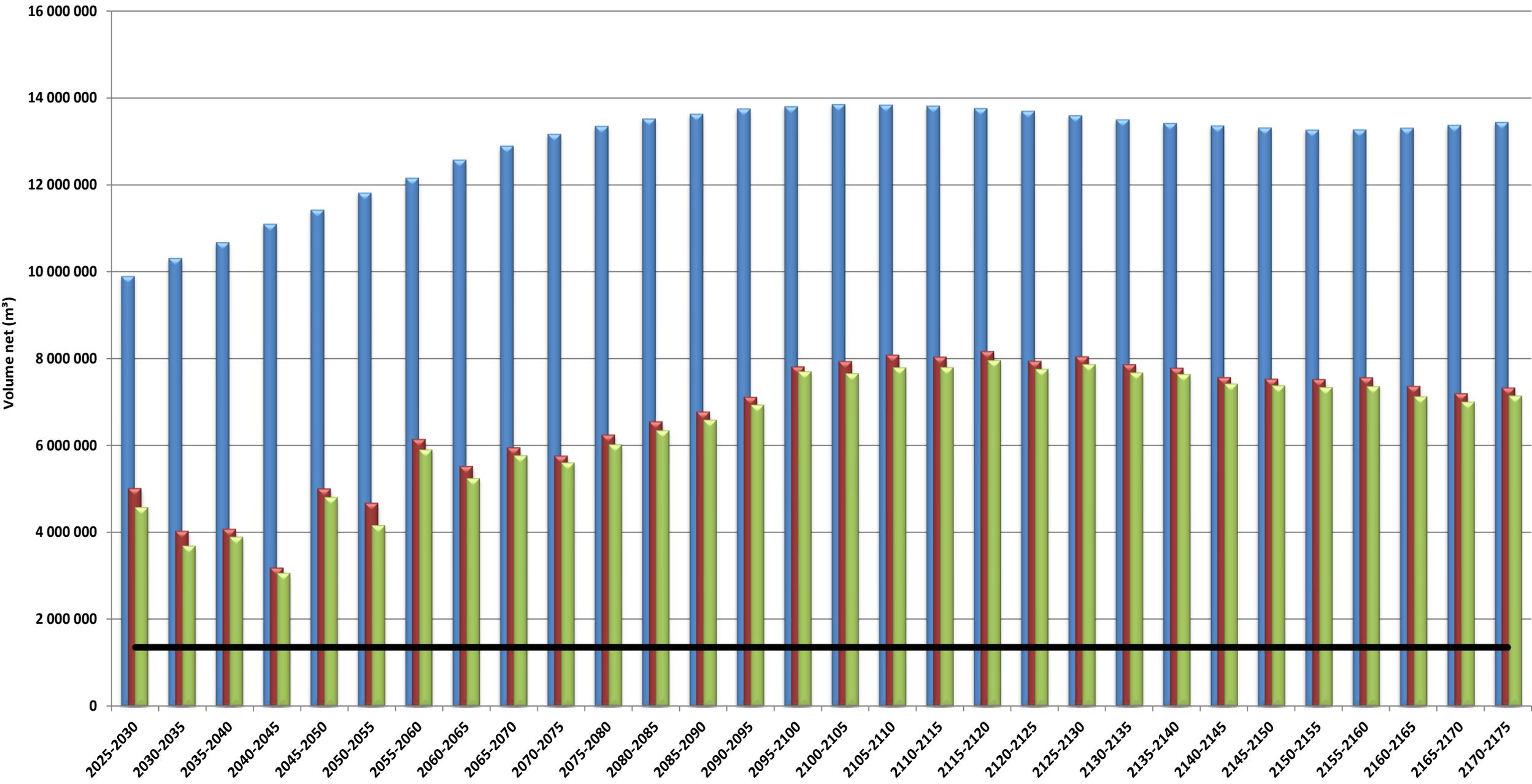


Le rendement soutenu

- ▶ Le rendement soutenu dans le calcul de la possibilité forestière
 - ▶ Conditions à respecter :
 - ▶ Niveau de récolte stable sur un horizon de 150 ans
 - ▶ Volume de bois récolté aujourd'hui ne doit pas entraîner une diminution de la possibilité de récolte future
 - ▶ Tenir compte de certains objectifs d'aménagement durable tels que la dynamique naturelle des forêts ainsi que leur utilisation diversifiée



Volume sur pied Volume à maturité Volume exploitable Niveau de récolte



Période quinquennale

La possibilité forestière

Essence	Version du PGAF				
	1987	1997	2005	2015	2025
Superficie forestière nette (ha)		117 639	121 226	121 978	111 864
Résineux (m³/an)	149 000	114 900	158 600	207 300	200 600
Sapin		79 600	116 100	164 700	159 800
Épinettes		27 000	38 400	39 700	38 400
Pin gris		7 800	3 200	1 300	1 700
Mélèze				200	-
Sous-total SEPM		114 400	157 900	207 300	200 000
Pin blanc, Pin rouge, Thuya		500	700	600	600
Feuillus (m³/an)	77 000	78 500	105 900	85 500	69 200
Peupliers		24 100	23 300	18 100	20 000
Bouleau à papier		38 700	48 800	43 100	29 700
Bouleau jaune		10 400	17 800	19 000	14 100
Érables		5 300	8 100	5 100	5 400
Hêtre			200	0	-
Cerisier de Pennsylvanie			7 700	-	-
Toutes essences (m³/an)	226 000	193 400	264 300	292 800	269 900
Rendement (m³/ha/an)	1.92	1.64	2.18	2.40	2.41

Diminution de 22 900 m³/an
en possibilité forestière
Rendement identique

La stratégie d'aménagement retenue

Type de récolte	Superficie (ha/an)			
	PGAF 1997	PGAF 2005	PGAF 2015	PGAF 2025 ¹
Avec récolte de matière ligneuse	1 919	2 047	2 072	1 922
Coupe avec protection de la régénération et des sols	1 735	1 865	1 642	1 564
Coupe avec protection des petites tiges marchandes	-	-	340	-
Éclaircie commerciale	-	-	-	80
Coupe de jardinage	110	112	35	52
Coupe à diamètre limite	74	70	55	177
Coupe progressive d'ensemencement	-	-	-	50
Sans récolte de matière ligneuse	0	430	410	299
Scarification	-	-	2	30
Plantation	0	30	30	30
Dégagement de plantations	-	-	18	39
Éclaircie précommerciale	0	400	360	200

¹ Superficie basée sur les niveaux de la période 2025-2030.

Destination des bois



Usine	Localisation	Essence	Utilisation
Produits forestiers Arbec S.E.N.C.	St-Georges-de-Champlain	Peuplier Pin, Mélèze	Pâte Pâte
Domtar	Windsor	Feuillus durs Peuplier	Pâte Pâte
Scierie Dion et fils inc.	St-Raymond	Sapin-Épinettes Pin gris Feuillus	Sciage Sciage Sciage/Sciable
Groupe Lebel	St-Hilarion Daaquam division St-Pamphile St-Just-de-Bretenières	Sapin-Épinettes	Sciage

Impacts socio-économiques

- ▶ Évaluation de l'impact socio-économique des travaux sylvicoles, de la récolte, de la chasse et de la pêche
 - ▶ Dépenses
 - ▶ Nombre d'emplois directs/indirects
 - ▶ Valeur ajoutée (PIB)
 - ▶ Revenus fiscaux
 - ▶ Revenus parafiscaux (RRQ, CNEST, FSS, Assurance-emploi)

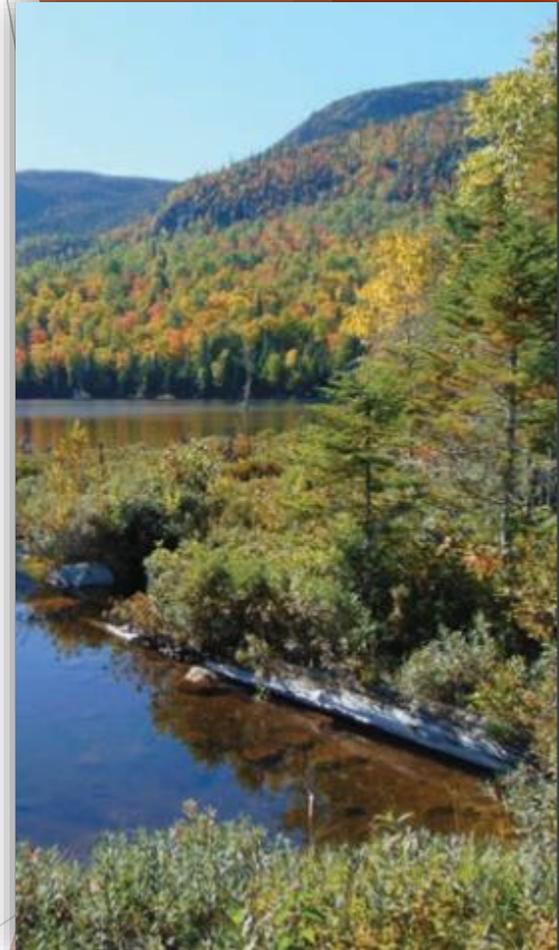
Dans le PGAF 2025

- ▶ Annuellement, pour la récolte de 269 900 m³, des dépenses de 487 750 \$ en travaux sylvicoles :
 - ▶ 894 emplois créés par les activités
 - ▶ 72 800 000 \$ en PIB + 12 200 000 \$ en revenus fiscaux et parafiscaux
- ▶ Les chasseurs et pêcheurs dépensent sur la Seigneurie 7 854 000 \$/an :
 - ▶ 4 506 000 \$ en PIB + 1 829 000 \$ en revenus fiscaux



Suivi et évaluation

- ▶ Travaux sylvicoles réalisés
- ▶ Possibilité forestière
- ▶ Repères de l'état de la forêt actuelle
- ▶ Superficie coupée annuellement
- ▶ Inventaire de régénération
- ▶ Évolution de la superficie de vieilles forêts
- ▶ Suivi des objectifs d'aménagement, de la stratégie et des indicateurs
- ▶ Mesures de maintien des zones à haute valeur de conservation
- ▶ Inventaire de la matière ligneuse non utilisée
- ▶ Pourcentage de superficie récoltée (AEC) par bassin versant
- ▶ Pourcentage des peuplements de 7 m et plus de hauteur
- ▶ Statistiques de prises des clubs de chasse et pêche
- ▶ Frayères



Le cheptel d'originaux



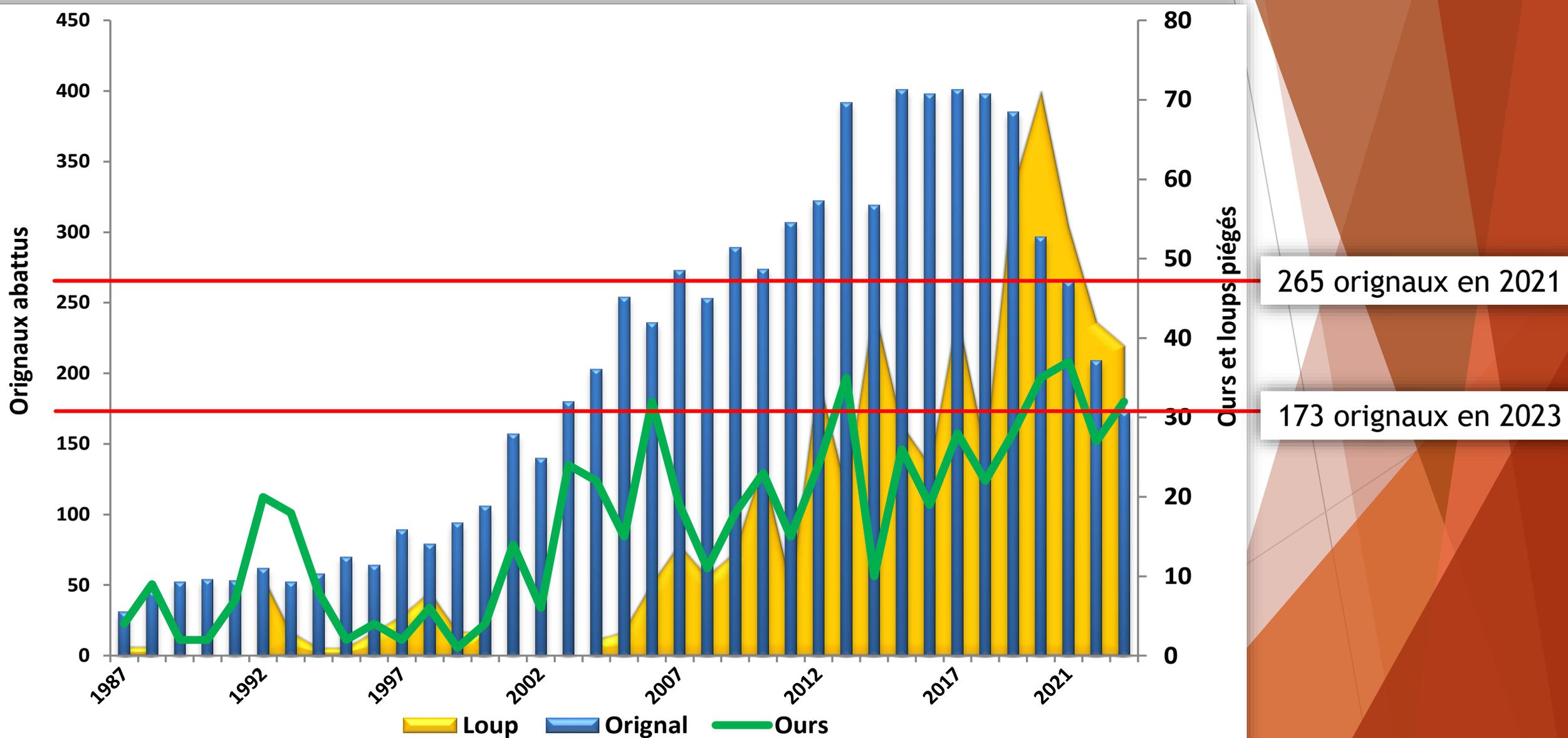
Chasse à l'orignal



	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂
Nb. clubs participants	194	195	193	194	194	197	197	196	195	199
Nb. clubs ayant abattu	158	150	168	167	178	165	175	172	178	179
Récolte totale	180	203	254	236	273	253	289	274	307	322
Succès (%)	81%	77%	87%	86%	92%	84%	89%	88%	91%	90%

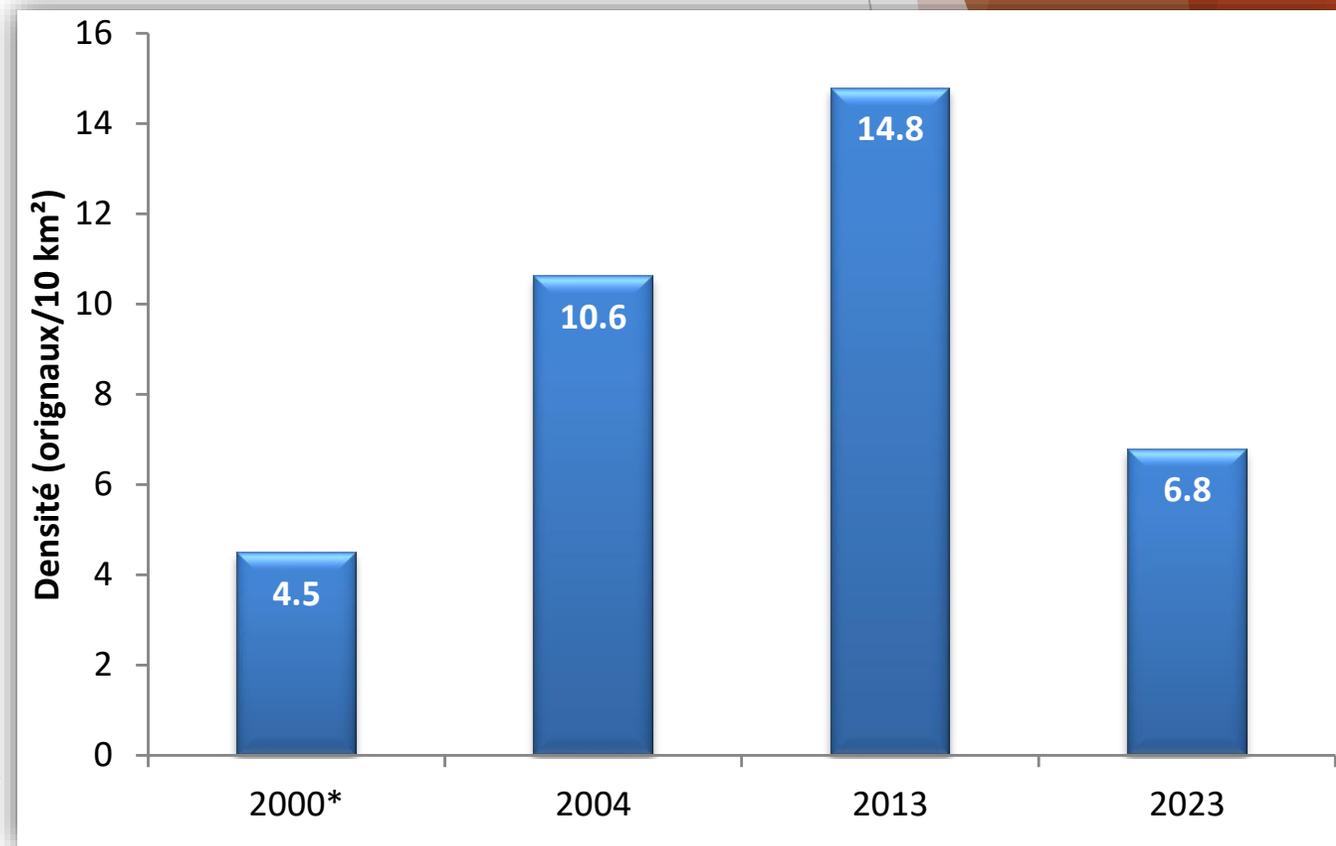
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	♂♀	♂	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀
Nb. clubs participants	198	198	200	201	200	201	200	200	200	198	200
Nb. clubs ayant abattu	194	174	190	188	181	183	182	146	137	115	132
Récolte totale	392	319	401	398	401	395	385	297	265	209	173
Succès (%)	98%	88%	95%	94%	91%	91%	91%	73%	69%	58%	66%

Récolte d'orignaux depuis 1987



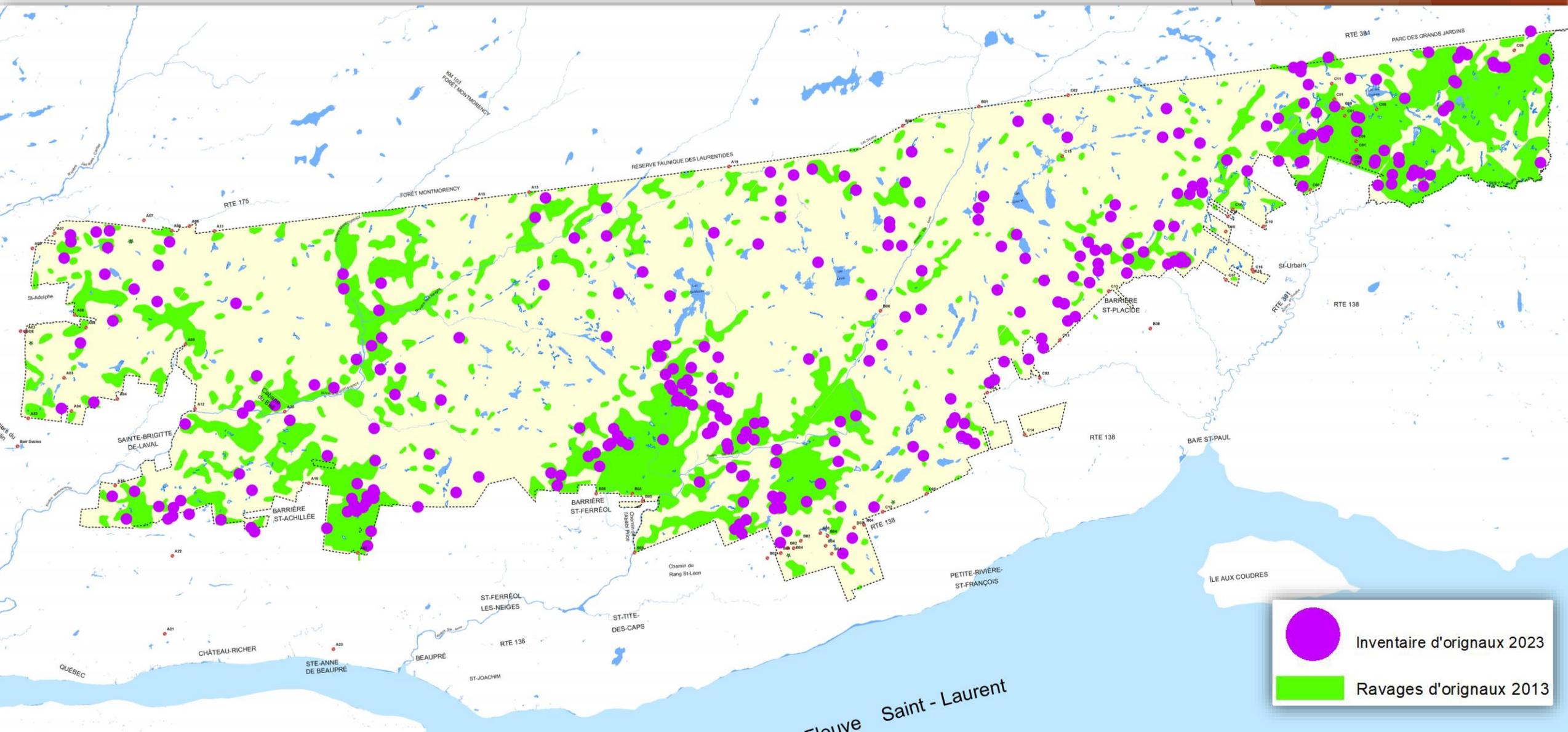
Densité d'orignaux

- ▶ En 2013, la densité de population la plus élevée au nord du fleuve Saint-Laurent et parmi les plus élevées de la province :
 - ▶ 14,8 orignaux/10 km² (hiver 2013)
- ▶ Inventaire de 2023 démontre une baisse importante du cheptel
 - ▶ 6,8 orignaux/10 km² (hiver 2023)



** En 2000, estimé de la densité de population pour la région de Charlevoix lors d'un inventaire aérien réalisé pour l'ensemble de la région administrative de la Capitale-Nationale. Il est fort probable que la densité sur la Seigneurie était plus élevée.*

Ravages d'orignaux



Problématiques

- ▶ Tiques d'hiver
- ▶ Loups
- ▶ Ours noirs



Les projets éoliens

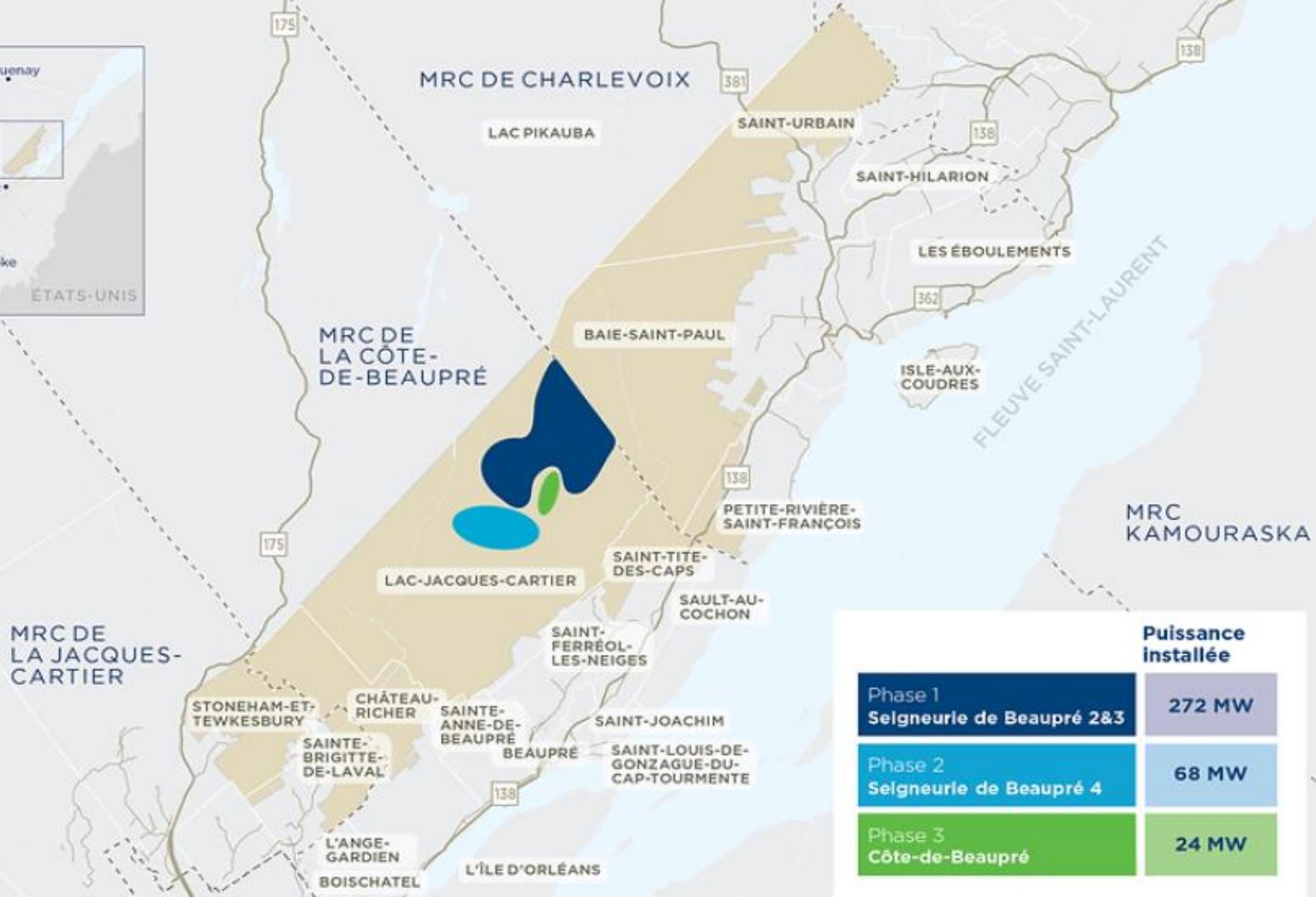


En exploitation

- ▶ 3 projets en exploitation
 - ▶ 164 éoliennes
 - ▶ Puissance totale installée de 364 MW



	Puissance Installée	Nombre de turbines	Client	Durée du contrat d'achat d'électricité	Mise en service	Partenaires
Selgneurle de Beauré Phase 1	272 MW	126	Hydro-Québec	20 ans	2013	BORALEX
Selgneurle de Beauré Phase 2	68 MW	28	Hydro-Québec	20 ans	2014	energir VALENER
Côte-de-Beauré Phase 3	24 MW	10	Hydro-Québec	20 ans	2015	MRC Côte-de-Beauré BORALEX



	Puissance installée
Phase 1 Seligneurie de Beaupré 2&3	272 MW
Phase 2 Seligneurie de Beaupré 4	68 MW
Phase 3 Côte-de-Beaupré	24 MW

En démarrage

- ▶ 3 projets en démarrage et en consultation
 - ▶ Des Neiges
 - ▶ Secteur Ouest
 - ▶ Secteur Sud
 - ▶ Secteur Charlevoix
 - ▶ 180 à 240 éoliennes (60 à 80 éoliennes par secteur)
 - ▶ Puissance totale de 1200 MW



Pour plus de renseignements, Brochure résumée du PGAF et Web



www.seigneuriedebeaupre.ca

